



COMPETITION

Règlement du sport

TIR A L'ARC

LFBTA

Description du document

Vous trouverez les règles de sports spécifiques à la LFBTA et RBA. Ce règlement est un complément au règlement de la WA, il convient donc de vous référer au présent document et de reprendre le règlement WA ou autres documents spécifiques pour tout ce qui n'est pas décrit dans le guide compétition.

Les changements

Dans le coin à droite de chaque feuille vous avez un numéro de version, il suffit de vous référer à ce numéro pour comparer votre version avec une éventuelle nouvelle version. La dernière version est celle qui a le chiffre le plus élevé. (Raison voire version papier ci-dessous)

Fonctionnalité électronique

Afin de pouvoir naviguer dans le document nous avons inséré des liens hypertextes, ceux-ci sont repérables par sa couleur [bleue](#), en cliquant sur le lien vous serez automatiquement renvoyé au paragraphe que vous souhaitez visiter. Afin de revenir au menu (Table de matières) il y a régulièrement en fin de document un retour au [menu](#).

Pour suivre le lien avec un ordinateur il convient d'enfoncer la touche CTRL et cliquer sur le lien avec le bouton gauche de la souris.

Pour suivre le lien avec une tablette où SMART PHONE il convient de cliquer sur le lien (toucher) pour être renvoyé au texte que vous souhaitez lire.

Paragraphe compétition

Dans le menu vous trouverez un paragraphe [compétition](#). Sous celui-ci vous trouverez des sous-paragraphe qui vous renvoient vers la plupart des compétitions que nous organisons en LFBTA. Dans ces derniers vous trouverez la plupart des règles, mais toutes n'y sont pas décrites, certaines règles sont communes à plusieurs compétitions, afin d'éviter de répéter le même texte, nous vous renvoyons à un paragraphe commun.

Version papier

Un règlement doit évoluer avec l'évolution sportive et des changements venant de diverses structures, il est donc impossible de garder éternellement le même règlement sans changement.

Néanmoins, les personnes qui utilisent la version papier doivent à chaque fois réimprimer le guide, c'est pour cette raison que nous avons mis un numéro de version, il suffit de remplacer le paragraphe qui change et le glisser entre les autres paragraphes.

Nous avons donné un nom à chaque document, c'est ce que vous pouvez voir dans le coin en haut à droite, cela permet d'intercaler une page ou changer les documents de place sans devoir suivre des numéros de pages.

En début de document vous trouvez une table de matières (sans numéro de page). Pour vous retrouver, nous conseillons de classer vos documents dans une farde, séparés par des feuilles intercalaires préalablement numérotées. Vous pouvez ainsi classer vos documents par ordre prioritaire et ajouter quelques règles qui ne sont pas reprises dans ce document.

Le Responsable à l'arbitrage
Di Pierdomenico Toni

Table de matière (Menu)

<u>Sigle</u>
<u>Officialisation des compétitions</u>
<u>25m en plein air</u>
<u>50/30m + (50m compound) en plein air</u>
<u>Epreuve 1440</u>
<u>Epreuve 70m Recurve – 50m Compound</u>
<u>Epreuve match en duel en plein air</u>
<u>Tir en campagne</u>
<u>Compétition en salle</u>
<u>Handisport</u>
<u>Feuille de marque</u>
<u>Etablissement des scores</u>
<u>Blasons à remplacer</u>
<u>Divisions d'arcs</u>
<u>Récupération de flèche</u>
<u>Les catégories d'âges</u>
<u>Pelotons multiples</u>

<u>Passeport de tir</u>
<u>Taxe de tir</u>
<u>Frais d'arbitrage</u>
<u>Frais d'inscription</u>
<u>Prix à distribuer</u>
<u>Enregistrement d'un record</u>
<u>Demander une distinction</u>
<u>Brevet - Tireur loisir</u>
<u>Changement de catégorie</u>
<u>Coupe des clubs</u>
<u>Format résultat</u>
<u>Santé</u>
<u>Elite</u>
<u>L'esprit sportif</u>
<u>Ch. de Ligue en salle</u>
<u>Circuit des tirs 25m</u>

Description des sigles des catégories

Nous distinguons deux disciplines avec des sigles différents, le tir sur cible (FITA), le tir en campagne (FIELD) et l'Handisport

ATTENTION

Les tableaux qui suivent sur cette page ne déterminent pas les catégories reprises dans les différentes compétitions, c'est une description comment les sigles ont été composés. Il convient de vous référer aux documents dans lesquels sont décrits les spécificités des compétitions.

Recurve	
Anciennes Dénominations	Nouvelles Dénominations
RHP	R U13 M
RDP	R U13 W
RHB	R U15 M
RDB	R U15 W
RHC	R U18 M
RDC	R U18 W
RHJ	R U21 M
RDJ	R U21 W
RH	RM
RD	RW
RHM	R 50 M
RDM	R 50 W
RHV	R 60 M
RDV	R 60 W

Compound	
Anciennes Dénominations	Nouvelles Dénominations
CHP	C U13 M
CDP	C U13 W
CHB	C U15 M
CDB	C U15 W
CHC	C U18 M
CDC	C U18 W
CHJ	C U21 M
CDJ	C U21 W
CH	CM
CD	CW
CHM	C 50 M
CDM	C 50 W
CHV	C 60 M
CDV	C 60 W

Barebow	
Anciennes Dénominations	Nouvelles Dénominations
BHP	B U13 M
BDP	B U13 W
BHB	B U15 M
BDB	B U15 W
BHC	B U18 M
BDC	B U18 W
BHJ	B U21 M
BDJ	B U21 W
BH	BM
BD	BW
BHM	B 50 M
BDM	B 50 W
BHV	B 60 M
BDV	B 60 W

Longbow	
Anciennes Dénominations	Nouvelles Dénominations
LMJ	LMJ
LMS	LMS
LMM	LM 50

Handisport		
Anciennes Dénominations	Nouvelles Dénominations	
RHO	RMO	Pas de changement
RDO	RWO	
CHO	CMO	
CDO	CWO	
MRM	MRM	
MCM	MCM	

Signification des sigles

R = Recurve C = Compound B = Barebow	U13 = (under) en dessous de 13 ans U15 = (under) en dessous de 15 ans U18 = (under) en dessous de 18 ans U21 = (under) en dessous de 21 ans 50 = de 50 ans à 59 ans 60 = de 60 ans et plus	M = Men W = Women
---	---	------------------------------------

Voir période du changement des [Catégories d'âges](#)

L = Longbow	M = Mixte	J = Jeune
		S = Senior
		50 = 50 ans et plus (Master)

Handisport		
R = Recurve C = Compound	M = Men W = Women	O = Open
M = Mental	R = Recurve C = Compound	M = Mixte

Officialisation des compétitions

Dans le règlement de sport de la LFBTA nous reprenons la plupart des compétitions que les clubs organisent habituellement, d'autres compétitions sont reprises dans divers règlements internationaux, nationaux, ligues ou de clubs. Dans le cas où vous ne trouveriez pas celui-ci dans le présent guide, il convient de vous référer à des règlements spécifiques.

L'officialisation d'une compétition peut être réglementée par différentes fédérations ou structures. Quand un organisateur accepte l'officialisation, il s'engage à respecter les règles qui sont liées à celles-ci, cela est de même pour les archers participants.

Les clubs LFBTA peuvent organiser une compétition non officielle néanmoins, ils sont responsables de la mise en place de la sécurité. Dans ce cas le règlement de sport proposé dépend uniquement du club et des éventuels accords qui ont été réalisés avec les différentes structures avant le déroulement de celle-ci. Cela a pour conséquence de ne pas être automatiquement repris dans le calendrier, de ne pas être encadré par des arbitres accrédités par la ligue, du suivi de l'invitation et des résultats sur le site LFBTA.

Les archers qui participent à une compétition non officielle qui n'est pas encadrée par au moins un arbitre accrédité par la ligue n'ont pas droit à un record, à une distinction et à la reconnaissance du score.

Première organisation

Lorsqu'un cercle décide d'organiser des compétitions, afin de veiller à une bonne organisation dans le respect des règlements de la WA et de la LFBTA, la première compétition intérieure et extérieure sera un tir de propagande ». A cette fin le cercle comptera un arbitre parmi ses membres, si pas, il contactera le responsable à l'arbitrage de sa province afin de trouver un arbitre qui supervisera le tir. Ce tir sera assimilé à un tir de type « P » qui donne accès aux records ligue/et de Belgique ainsi que les distinctions LFBTA. Il comptera parmi les tirs de sélection pour les championnats.

Compétition BT WA « Badge Target de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc » et reconnaissance de la World Archery (WA)

Une compétition BT WA signifie que la compétition est reconnue par la WA et que l'organisateur ainsi que les archers s'engagent à respecter les règles de sport de la WA.

Reconnaissance de la RBA

Une compétition de type P ou L, est reconnue par la « Royal Belgian Archery » (RBA), tous les archers LFBTA et BOOGSPORT VLAANDEREN (BSV) peuvent participer. Pour qu'un record Belge soit homologable, l'organisateur doit avoir respecté les règles de sport de la WA et la compétition doit avoir été officialisée par la mise en fonction d'au moins un arbitre officiel LFBTA ou BSV.

Type : N

Les compétitions nationales en salle, BAOC « Belgian Archery Outdoor Cup », BAIC « Belgian Archery Indoor Cup » et les Championnats de Belgique sont des compétitions nationales réglementées par la RBA. Les clubs organisateurs et les archers s'engagent à respecter les règles de sports qui sont édités par la RBA.

Les compétitions nationales en salle sans finales sont réglementées par les ligues (voir tir Ligue) néanmoins la RBA impose une capacité d'accueil minimum de 160 archers et elle doit se dérouler en deux lignes (AB-CB)

Compétition LFBTA

Type : L

Quand un organisateur demande une compétition de type L ou N, il donne automatiquement accès à tous les archers affiliés.

Afin de donner la possibilité à chaque club organisateur, les compétitions en salle de type N où L

est limité à un (1) par club, sauf exception dans le cas où le club s'engage à offrir le bénéfice de la compétition à une œuvre de bienfaisance.

Pour être accrédité comme compétition officielle et obtenir un record, une distinction LFBTA ou WA elle doit être repris sur le calendrier, l'archer doit rencontrer les règles de sports de la LFBTA.

Compétition PROVINCE (Non BT-WA)

Type : P

Ce type de compétition peut être organisée et mis sur le calendrier LFBTA.

De plus aux règlements qui sont liés à d'autres associations, les archers et les organisateurs doivent respecter les règles de sport de sa province.

Si le championnat de province est organisé selon un format (règles de sports LFBTA) repris dans le guide compétition, les arbitres peuvent valider l'obtention des distinctions et les records LFBTA.

Tableau récapitulatif Compétitions reconnus par les différentes structures	BT - WA	RBA	LFBTA	PROVINCE
25m 2 X 36 flèches		X	X	X
50/30 m 2 X 36 flèches		X	X	X
Épreuve 1440 BT.WA 4 X 36 flèches ou 8 X 36 flèches	X	X	X	X
72 flèches ou double 72 flèches 70 m, 60 m, 50 m, 40 m et 20 m (BT-WA).	X	X	X	X
Compétition 72 flèches avec duels 2 x 36 flèches + finales (BT-WA)	X	X	X	X
Belgian Archery Outdoor Cup (BAOC) BT.WA	X	X	X	X
FIELD 24 à 48 cibles Badge Pointe de flèche	X	X	X	X
Tir Nature 2D (blason)		X	X	X
Tir 3D 20 cibles				X
Tir 3D 24 cibles inscrit au calendrier WA	X	X	X	X
Tir en salle 60 flèches BT.WA(Tir Ligue / National) 18m ou 25m	X	X	X	X
Tir en salle 60 flèches BT.WA (Tir ligue) 60 flèches 25m + 60 flèches 18m	X	X	X	X
Compétition en salle non BT.WA		X	X	X
Belgian Archery Indoor Cup (BAIC) et compétition en salle nationale	X	X	X	X
La compétition non officielle dépend uniquement du club et des accords qui ont été réalisés avec les différentes structures avant le déroulement de celle-ci.	À définir cas par cas			

[Menu](#)

25 m en plein air

- Épreuve : 2 X 36 flèches sur une distance de 25m
- Nombre de cibles : Pas de limite
- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges et à toutes les nations.
Le choix de donner accès à l'**handisport** doit être indiqué dans l'invitation.
- Horaire règlementé pour toutes les compétitions en plein air :
Début des flèches d'essai à **8h30** s'il y a un peloton le matin,
13h30 s'il y a un peloton l'après-midi.
- Nombre de flèches par volée : 3 flèches
- Ligne de tir : A-B-C ou A-B/C-D
- Blason : 60 cm (10-1) ou 3spots (10-6) au choix de l'archer – (80 cm pour les débutants).
Dans le cas où l'organisateur proposerait différents types de blasons, il est impératif que l'archer (lui-même, ou via son club) **INDIQUE CLAIEMENT** sur quel type de blason (10-1 ou 3 spots 10-6) désire tirer lors de son inscription.

Le règlement de la WA en matière du comptage des points en plein air sera appliqué.
Toutes les catégories comptent le grand dix (10) même en cas d'utilisation d'un arc compound.
Le 10 intérieur doit être marqué X.
- Classement : Classement individuel par catégorie sur le total des 2 x 36 flèches.
Par équipe : sur le cumul des trois (3) meilleurs scores des archers du même club ^(voir *1).

Blason	Catégories 25 m en plein air							
	80 cm 10-1	RU13W	RU13M	RU15W	RU15M	CU13W	CU13M	CU15W
60 cm 10-1 où	RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M
	RW	RM	R50W	R50M	CW	CM	C50W	C50M
60 cm 10-6	R60W	R60M	RWO^(H)	RMO^(H)	C60W	C60M	CWO^(H)	CMO^(H)
80 cm 10-1	MRM^(H)	VMI^(H)			MCM^(H)	CMT^(H)		
80 cm 10-1	BU13W	BU13M	BU15W	BU15M	Équipe compound ⁽¹⁾			
60 cm 10-1 où	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M				
	BW	BM	B50W	B50M				
60 cm 10-6	B60W	B60M			Équipe recurve ⁽¹⁾			
80 cm 10-1	LMJ	LMS	LM50					

^(H)Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Les sigles sont présents en cas de besoin. Il n'y a pas de catégorie d'âge dans les catégories Handisport.

^(*1) Une équipe regroupe différentes catégories, nous distinguons deux groupes de catégories ; un dénommé recurve et l'autre compound. Les archers qui tirent Barebow ou Longbow sont intégrés dans les équipes recurves.

- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Flèches d'essai : Deux fois 2 minutes sans pause avant le tir officiel.
- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Prix : Pour toutes les catégories officiels (voir par paragraphe « [Prix](#) »)
- Record : voir le paragraphe « [record](#) » (procédure).

- Distinction LFBTA :

Distinctions LFBTA 25 m

Blason	Catégories				72 flèches			Type récompenses
					Niveau 1	Niveau 2	MT	
80 cm	RU13W	RU13M			560	580	610	Pin's jeunes
	RU15W	RU15M			600	625	650	
60 cm	RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	600	625	650	Pin's
	RW	RM	R50W	R50M				
	R60W	R60M	RWO^(H)	RMO^(H)				
	MRM^(H)				540	585	630	
80 cm	CU13W	CU13M			580	600	630	Pin's jeunes
	CU15W	CU15M			600	625	650	
60 cm	CU18W	CU18M	CU21W	CH21M	640	665	690	Pin's
	CW	CM	C50W	C50M				
	C60W	C60M	CWO^(H)	CMO^(H)				
	MCM^(H)				540	585	630	
80 cm	VMI^(H)	CMT^(H)			440	485	530	
80 cm	BU13W	BU13M			510	550	600	Pin's jeunes
	BU15W	BU15M			540	585	630	
60 cm	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	540	585	630	Pin's
	BW	BM	B50W	B50M				
	B60W	B60M						
80 cm	LMJ	LMS	LM50		510	550	580	Pin's

Voir procédure « [Demander une distinction](#) » [cliquez ici](#).

L'obtention d'un pin's ou d'un sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's jeunes seront envoyés par la ligue au plus vite.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

[Retour menu](#)

50/30m en plein air

50/30m en plein air

Comprend les épreuves :

- 36 flèches à 50m et 36 flèches à 30m
- 36 flèches à 30m et 36 flèches à 20m

50/30m + 50m pour compound

Peut en plus comprendre l'épreuve :

- 2 X 36 flèches 50m pour compound (Pas obligatoire)

En fonction des possibilités du terrain et de la ciblerie l'organisateur peut proposer une ou plusieurs épreuves indiquées ci-dessus.

- Nombre de cibles : Pas de limite
- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations)
Le choix de donner accès aux **handisport** doit être indiqué dans l'invitation.
Le choix pour donner accès à 2 X 50m aux compounds doit être indiqué dans l'invitation.
- Horaire règlementé pour toutes les compétitions en plein air :
Début des flèches d'essai à **8h30** s'il y a un peloton le matin.
13h30 s'il y a un peloton l'après-midi.
- Nombre de flèches par volée : 3 flèches ou 6 flèches (à signaler dans l'invitation)
- Ligne de tir : A-B-C ou A-B/C-D
- Classement : Par catégorie en individuel sur le total des 2 x 36 flèches.
Par équipe : sur le cumul des trois (3) meilleurs scores des archers du même club (voir *2).
- Distances / blasons / catégories :

Distance	Blason	Catégories 36 flèches 50m + 36 flèches 30m							Équipe Recurve (2)
		RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	RW	RM		
50/30m	80cm 10-1	R50W	R50M	R60W	R60M	RWO ^(H)	RMO ^(H)	MRM ^(H)	
30/20m	80cm 10-1	RU13W	RU13M	RU15W	RU15M	LMJ	LMS	LM50	
50m ^(*1)	122cm	BU21W	BU21M	BW	BM				
30m ^(*1)	80cm 10-1	B50W	B50M	B60W	B60M				
30m ^(*1)	122 cm	BU13W	BU13M	BU15W	BU15M	BU18W	BU18M		
20m ^(*1)	80cm 10-1								
50/30m	80cm 10-1 ou 80cm 10-5 ⁽³⁾	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	CW	CM	CWO ^(H)	Équipe Compound (*2)
		CU50W	CU50M	CU60W	CU60M			CMO ^(H)	
30/20m	80cm 10-1	CU13W	CU13M	CU15W	CU15M				
50/30m	80cm 10-5 ⁽³⁾	CW ^(*1)	CM ^(*1)						
2X30m	80cm 10-1	VMI ^(H)							

⁽¹⁾ 36 flèches à 50m sur blason 122cm + 36 flèches à 30m sur blason 80cm 10-1.

Pas de catégorie d'âge et ne participent pas aux équipes.

⁽²⁾ Une équipe regroupe différentes catégories, nous distinguons deux groupes de catégories ; une dénommée recurve et l'autre compound. Les archers qui tirent Barebow ou Longbow sont intégrés dans les équipes recurves.

⁽³⁾ Blason 80cm 10-5 au choix de l'organisateur, voir dans l'invitation et à signaler lors de l'inscription.

^(H) Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Les sigles sont présents en cas de besoin. Il n'y pas de catégorie d'âge dans les catégories Handisport.

- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Flèches d'essai : Deux fois 2 minutes sans pause avant le tir officiel.
- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Prix : Pour toutes les catégories officiels (voir par paragraphe « [Prix](#) »).

- Distinctions LFBTA :

Distance	Blason	Catégories					Niveau 1	Niveau 2	MT	Récompense
		RU13W	RU13M							
30/20m	80 cm 10 - 1	RU15W	RU15M				450	520	580	Pin's jeunes
							460	530	600	
50/30m	80 cm 10 - 1	RU18W	RU21W	RW	R50W	R60W	550	610	630	Pin's
		RU18M	RU21M	RM	R50M	R60M				
		RHO ^(H)	RDO ^(H)	MRM ^(H)						
30/20m	80 cm 10-1	CU13W	CU13M				450	520	580	Pin's jeunes
		CU15W	CU15M				470	540	610	
50/30m	80 cm 10-1 ou 80 cm 10-5	CU18W	CU21W	CW	C50W	C60W	590	630	670	Pin's
		CU18M	CU21M	CM	C50M	C60M				
		CWO ^(H)	CMO ^(H)	MCM ^(H)						
30m →	122cm 10-1	BU13W	BU13M	BU15W	BU15M		480	550	610	Pin's jeunes
20m →	80cm 10-1	BU18W	BU18M				510	560	630	
50m →	122cm 10-1	BU21W	BW	B50W	B60W		510	560	630	Pin's
30m →	80cm 10-1	BU21M	BM	B50M	B60M					
30/20m	80cm 10-1	LMJ	LMS	LM50			470	540	610	Pin's

L'obtention d'un pin's ou d'un pin's jeune sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Procédure voir paragraphe « [Demander une distinction](#) » [cliquez ici](#).

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

- Record : voir le paragraphe « [record](#) » (procédure).
Les records de ligue ou de Belgique y peuvent être obtenus.
- Distinction WA
Les distinctions internationales peuvent uniquement être obtenues dans les épreuves 2 X 36 flèches 50 m compound au préalable inscrit au calendrier WA.
Pour avoir droit à une distinction l'inscription WA doit être honoré, voir [Taxe](#)

Badge Target de la WA	Fond blanc	Fond noir	Fond bleu	Fond rouge	Fond or	Fond pourpre
Compound 50m	500	550	600	650	675	700

L'obtention d'un badge sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition et seront remis à l'archer par l'intermédiaire du délégué de province et du club.

Epreuve 1440 (FITA) 4 distances en plein air

- **Épreuve** : Consiste à tirer 144 flèches sur 4 distances, les archers sont amenés à tirer 36 flèches sur chaque distance.

Nombre de cibles : Pas de limite

- **Invitation** : Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations)
Il convient d'indiquer dans l'invitation si l'accès pour l'handisports est possible.

Horaire règlementé pour toutes les compétitions en plein air : Début des flèches d'essai à **8h30**.

- **Nombre de flèches par volée** : 6 flèches aux longues, 3 ou 6 flèches aux courtes distances.
- **Ligne de tir** : A-B-C ou A-B/C-D
- **Blason** : 122cm aux longues, 80cm mono 10-1, ou 80cm 10-5 aux courtes distances à signaler dans l'invitation.
- **Classement** : Par catégorie en individuel sur le total des 4 x 36 flèches pour la simple épreuve 1440 ou 8 X 36 flèches pour la double épreuve 1440.
Par équipe : Classement sur le cumul des trois meilleurs scores de 3 archers du même club.
Uniquement pour les catégories repris dans le tableau ci-dessous (voir *3).
- **Catégories / Distances / Blasons** :

Longues distances ⁽¹⁾		Blason	Courtes distances ⁽²⁾		Blason	Catégories			
						Recurves		Compound	
90m	70m	122cm	50m	30m	80 m ⁽²⁾	RU21M	RM	CU21M	CM
						RMO ^(H)		CMO ^(H)	
70m	60m	122cm	50m	30m	80 cm ⁽²⁾	RU18M	RU21W	CU18M	CDJ
						RW	R50M	CW	CHM
						R60M	RWO ^(H)	C60M	CWO ^(H)
60m	50m	122cm	40m	30m	80 cm ⁽²⁾	RU18W	R50W	CU18W	C50W
						R60W		C60W	
						BM	BW		
						B50M	B50W		
						B60M	B60W		
40m	40m	122cm	30m	20m	80 cm ⁽²⁾	RU15W ^(H)	RU15M ^(H)	CMB ^(H)	
						Équipe Recurve		Equipe Compound	

(*1) Les longues distances se tirent par volées de 6 flèches.

(*2) Les courtes distances se tirent par volée de 3 ou 6 flèches. Blason aux choix de l'organisateur pour les courtes distances. Blason 80 cm 10-1 par volée de 3 flèches OU blason 10-5 (Par volée de 3 ou 6 flèches).

(2) Les Pupilles sont classés avec les Benjamins. Les distances benjamins sont reconnues par la LFBTA mais pas par la WA.

(*4) Une équipe regroupe différentes catégories repris dans le tableau ci-dessus. Il y a deux groupes de catégories : un nommé recurve et l'autre compound.

(H) Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Les sigles sont présents en cas de besoin. Il n'y pas de catégorie d'âge dans les catégories Handisport.

Épreuves 2 X 36 flèches lors des épreuves 1440				
Catégories		Épreuve	Blason	Conditions
RM	RW	70m 2 X 36 fl.	122 cm	Uniquement pour les recurves lors des épreuves 1440 longues distances
RU21M	RU21W			
RU18M	RU18W			
CM	CW	50m 2 X 36 fl.	80 cm	Uniquement pour les archers compounds lors des épreuves 1440 courtes distances
CU21M	CU21W			
CU18M	CU18W			

L'organisateur est autorisé à proposer à des archers à tirer 2 X 36 flèches à 70 m ou à 60 m (cadet) par volée de 6 flèches pendant les épreuves longues distances (habituellement le matin) de même à tirer 2 X 36 flèches à 50m pour les compounds pendant les épreuves courtes distances (habituellement l'après-midi). Dans tous les cas les archers devront tirer le même nombre de flèches que celle prévu pour l'épreuve 1440.

Les épreuves 2 X 36 flèches à 70m et 2 X 36 flèches à 50m pendant une épreuve 1440 est laissé au choix de l'organisateur, ce choix doit être indiqué dans son invitation.

Lors des épreuves 1440, pour tirer 6 flèches par volée aux courtes distances l'organisateur doit pouvoir afficher des blasons 10 à 5 points durant les courtes distances.

Les scores des archers seront à indiquer dans le résultat en tenant compte de la distance et du blason sur lesquels les archers ont tiré, mais il n'est pas obligatoire de les classé en fonction de la catégorie d'âge.

- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Flèches d'essai : Deux fois 4 minutes sans pause avant le tir officiel.
Deux fois 2 minutes l'après-midi **uniquement pour les archers faisant l'épreuve 50m compound**, à faire pendant la pause entre les longues et courtes distances de l'épreuve 1440.
- Prix : Pour les meilleurs classés des catégories qui ont réalisés l'épreuve 1440 (voir par paragraphe « [Prix](#) »).
L'organisateur n'est pas obligé de donner des prix aux archers qui ont réalisés les épreuves 2 X 36 flèches.
- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Record : voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).
Pas de records internationaux pour les 72 flèches 70m, 60m et 50m si l'épreuve n'a pas été au préalable inscrit à la WA en plus de l'épreuve 1440 (voir taxe de tir).

Les records internationaux ne sont pas acceptés pour les épreuves 2 X 70m et 2 X 50m si celles-ci ne sont pas signalées à la WA.

- Distinctions World Archery :

Etoile	Etoile sur fond noir	Etoile sur fond bleu	Etoile sur fond rouge	Etoile sur fond Or (*)	Etoile sur fond Pourpre (*)
1000	1100	1200	1300	1350	1400

L'obtention d'une distinction WA sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition et seront remis à l'archer par l'intermédiaire du délégué de province et du club.

Procédure voir paragraphe « [Demander une distinction](#) » [cliquez ici](#).

(*) Distinction sur **fond Or et Pourpre** sont des hautes distinctions.

Pas de distinction pour les 72 flèches 70m, 60m et 50m si l'épreuve n'a pas été au préalable inscrit à la WA en plus de l'épreuve 1440 (voir taxe de tir)

Pour avoir droit à une distinction par suite d'une participation à une épreuve 1440, l'archer avoir tiré sur les distances et les blasons indiqués dans le présent tableau en fonction de la catégorie.			
Blason 122 cm	Blason 80 cm	Catégorie recurve et compound	Distinction WA
90 m – 70 m	50 m – 30 m	Men ^(*1) U21 Men ^(*1)	Étoile OR
70 m – 60 m	50 m – 30 m	Women ^(*1) U21 Women ^(*1)	
70 m – 60 m	50 m – 30 m	U18 Men, 50 Men et 60 Men ^(*2) .	Étoile Argent
60 m – 50 m	40 m – 30 m	U18 Women, 50 Women et 50 Women ^(*2) .	

*1 Les étoiles dame et homme peuvent être obtenus par les archers de tout âge, mais doivent avoir tirés sur les distances indiquées dans le tableau ci-dessus.

*2 Les vétérans peuvent obtenir les étoiles WA et les records internationaux au même titre que les masters.

Épreuves Barebow 4 distances lors des épreuves 1440 round				
Catégories		Blasons	Distances	Conditions
BU18M	BU18W	122 cm	60 m	Uniquement pour les archers Barebow repris sur le tableau lors des épreuves 1440 longues distances
BU21M	BU21W		50 m	
BM	BW			
B50M	B50W	80 cm	40 m	
B60M	B60W		30 m	

Les longues distances se tirent par volées de 6 flèches.

Les records internationaux ne sont pas acceptés à la WA pour cette épreuve

Distinction Barebow LFBTA épreuve 1440

<i>Epreuve 1440 compétition 4 distances Barebow</i>	<i>Niveau 1</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>MT</i>
BU18M, BU18W, BU21M, BU21W BM, BW, B50M, B50W B60M, B60W	1000 / 1440	1100 / 1440	1200 / 1440

Aucune distinctions WA ne peuvent être obtenus par les archers.

Les Pin's LFBTA seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

Distinction (jeune) LFBTA Benjamin épreuve 1440

<i>Epreuve 1440 compétition 4 distances U15</i>			<i>Niveau 1</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>MT</i>
U15	50 / 40 m	122 cm	1000/	1100/	1200/
	30 / 20 m	80 cm	1440	1440	1440

L'obtention d'un diplôme sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les diplômes seront envoyés par la ligue au plus vite.

Procédure pour [« Demander une distinction » cliquez ici.](#)

[Menu](#)

Epreuve 72 flèches double 72 flèches longues distances

- Épreuves : Consiste à tirer 72 flèches ou 2 X 72 flèches sur une distance en fonction de la catégorie.
- L'épreuve avec duel consiste à tirer 2 X 36 flèches de qualification à une distance selon la catégorie et ensuite tirer des duels contre des adversaires.
- Nombre de cibles : Pas de limite
- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations).
Horaire règlementé pour toutes les compétitions en plein air : Début des flèches d'essai à **8h30**.
- Nombre de flèches par volée : 6 flèches
- Ligne de tir : En A-B/C-D 2 lignes de 2 archers ou en A-B-C 3 archers sur une ligne.
- Blasons :

Blason Recurve et Barebow	Blasons compounds
L'organisateur doit présenter un blason 122cm (10-1) par cible.	L'organisateur doit présenter 4 blasons par cible (80cm de10-5).
	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>Tireur A tir en haut à gauche</p> <p>Tireur C tir en bas à gauche</p> </div> <div style="width: 10%; text-align: center;">  </div> <div style="width: 45%;"> <p>Tireur B tir en haut à droite</p> <p>Tireur D tir en bas à droite</p> </div> </div>

- Classement
Individuel : Par catégorie en individuel sur le total des 72 flèches ou sur le total de 2 X 72 flèches.
Par équipe : Classement sur le cumul des trois meilleurs scores de 3 archers du même club. Uniquement pour les catégories repris dans le tableau ci-dessous (voir *3).
- Catégories / Distances / Blasons :

Tableau 72 flèches ou 2 X 72 flèches longues distances								
Blason	Distance	Catégories						
122 cm	20 m	RU13W ^(*1)	RU13M ^(*1)	BU13W ⁽¹⁾	BU13M ⁽¹⁾			
	40 m	RU15W ^(*1)	RU15M ^(*1)	BU15W ⁽¹⁾	BU15M ⁽¹⁾			
	50 m		BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	BW	BM
			B50W	B50M	B60W	B60M		
	60 m	RU18W	RU18M	R50W	R50M	R60W	R60M	
	70 m	RU21W	RU21M	RW	RM			
	20 m	BU13W ⁽¹⁾	BU13M ⁽¹⁾					
Équipe recurve⁽²⁾								
Blason	Distance	Catégories						
80 cm 10-5	20 m	CU13W ^(*1)	CU13M					
	40 m	CU15W ^(*1)	CU15M					
	50 m		CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	CW	CM
			C50W	C50M	C60W	C60M	CWO ^(H)	CMO ^(H)
Équipe compound⁽²⁾								

(*1) Catégorie seulement reconnu en Belgique (non WA).

(*2) Une équipe regroupe différentes catégories, nous distinguons deux groupes de catégories ; un dénommé recurve et l'autre compound. Les archers qui tirent Barebow ou Longbow sont intégrés dans les équipes recurves.

(H) Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Les sigles sont présents en cas de besoin. Il n'y pas de catégorie d'âge dans les catégories Handisport.

- Echauffement : 2 volées sans pause avant le tir officiel.
- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Distinction WA :

Badge Target WA			Fond blanc	Fond noir	Fond bleu	Fond rouge	Fond or	Fond pourpre
Catégorie	Blason	Type						
Recurve 70m	122 cm	OR	500	550	600	650	675	700
Compound 50m	80 cm 10-5 ou 10-1							
Barebow 50m	122 cm	OR	480	500	550	600	625	640
Recurve 60m U18 – 50+	122 cm	Argent	500	550	600	650	675	700
COMPOUND 50m U18 – 50+	80 cm 10-5 ou 10-1	Argent	500	550	600	650	675	700

Toutes les catégories d'âges peuvent obtenir les distinctions Badges Target de la WA à condition que cela a été fait sur la distance, le blason, sur un total maximum de 72 flèches et avec un arc mentionné dans le tableau ci-dessus.

Distinctions de type Argent sont seulement pour le (s) cadet(s) (tes), masters et vétérans recurve 60m.

- Record : les records 72 flèches. Voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).
Lors des doubles épreuves 72 flèches, les scores obtenus des deux premières séries de 36 flèches sont cumulés, de même pour les deux dernières séries. L'archer peut obtenir une distinction s'il totalise la performance demandée lors des deux premières séries ou lors des deux dernières séries. Les records sur le total des 144 flèches sont aussi reconnus.

Procédure pour « [Demander une distinction](#) » [cliquez ici](#).

Pour que la compétition soit homologable par la WA (obtention des distinctions WA et records internationaux), elle doit être inscrite dans le calendrier WA et le club doit s'engager à payer la taxe WA à la LFBTA.

Distinction LFBTA épreuve 72 flèches en plein air

Distinction LFBTA 72 flèches (720 points)									
Blason	Distance	Catégories				Niveau 1	Niveau 2	MT	Récompenses
122 cm	20 m	RU13W	RU13M			480	540	600	Pin's jeunes
	40 m	RU15W	RU15M			500	562	624	
	60 m	RU18W	RU18M			550	590	630	
	70 m	RU21W	RU21M	RW	RM				
	60 m	R50W	R50M	R60W	R60M				
80 cm 10-5	20 m	CU13W	CU13M			500	562	624	Pin's jeunes
	40 m	CU15W	CU15M						
	50 m	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	570	610	650	Pin's
		CW	CM	C50W	C50M				
		C60W	C60M	CW0	CM0				
122 cm	20 m	BU13W	BU13M			480	540	600	Pin's jeunes
	40 m	BU15W	BU15M						
	50 m	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	500	562	624	Pin's
		BW	BM						
		B50W	B50M	B60W	B60M				
122 cm	50 m	LMJ	LMS	LM50		500	562	624	Pin's

L'obtention d'un pin's ou d'un pin's jeune sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition,

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

Procédure voir paragraphe « [Demander une distinction](#) » [cliquez ici](#)

Les Pins Niveau 1 & 2 et MT ainsi que les pin's jeunes ne peuvent être obtenu par l'archer qu'une seule fois.

Si un archer tire sur les distances qui donnent droit à un pin's, il peut demander la distinction s'il a obtenu la performance demandée.

Epreuve des matchs en duel

- Épreuves : Une compétition avec duel comprend deux phases :
 - a) La première phase de qualification consiste à tirer une épreuve Recurve / Barebow / Compound 72 flèches à une distance en fonction de la catégorie, voir dans le chapitre Épreuve 70/50m. En fonction du classement faisant suite aux qualifications les archers sont positionnés selon un tableau préétabli par la World Archery (WA) voir Appendice 4 du règlement de la WA (Tableaux des duels)
 - b) La deuxième phase consiste à tirer des matchs

Épreuve en duel chez les recurves et Barebow. (Arc nu)

Dans un match Recurve les archers tirent par volées de 3 flèches, à chaque volée les archers peuvent cumuler des points par sets.

L'archer qui a cumulé le plus de points avec ses trois (3) flèches gagne le set.

Comptage des points chez les recurves et barebows

- Un archer **qui gagne** un set marquera **deux points**.
- Un archer **qui perd** un set ne marquera **aucun point**
- En cas d'**égalité**, les **deux archers** marquent **un point**
- Cette procédure de comptage des points est la même dans toutes les phases de tir en duel.

Chaque match consiste à tirer 3 à 5 sets (volées) de 3 flèches.

Dans un duel aussitôt qu'un archer obtient 6 points, il est déclaré vainqueur du duel et passe à l'étape suivante.

Une fois qu'un archer a atteint les 6 points les deux archers arrêtent le match, même si les 5 volées n'ont pas été tirées.

Si après la 5e volée une égalité est constatée, l'arbitre doit déclencher la procédure du tir de barrage. (Voir règlement WA pour le tir de barrage).

Épreuve en duel chez les compounds

Chaque match consiste à tirer 5 volées de 3 flèches, le vainqueur étant celui qui a cumulé le plus de points sur 15 flèches. Si après les cinq volées une égalité est constatée, les deux archers doivent procéder à un tir de barrage.

- Catégories / Distances / Blasons :

Blasons / Distances / Catégories des matchs en duel							
Blason	Distance	Catégories					
122 cm	20 m	RU13W ⁽¹⁾	RU13M ⁽¹⁾	BU13W ⁽¹⁾	BU13M ⁽¹⁾		
	40 m	RU15W ⁽¹⁾	RU15M ⁽¹⁾	BU15W ⁽¹⁾	BU15M ⁽¹⁾		
	50 m	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	BW	BM
		B50W	B50M	B60W	B60M		
	60 m	RU18W	RU18M	R50W	R50M	R60W	R60M
70 m	RU21W	RU21M	RW	RM	RWO	RMO	
Blason	Distance	Catégories					
80 cm 10-5	20 m	CU13W ⁽¹⁾	CU13M ⁽¹⁾				
	40 m	CU15W ⁽¹⁾	CU15M ⁽¹⁾				
	50 m	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	CW	CM
C50W		C50M	C60W	C60M	CWO	CMO	

*1 Les catégories U13 à 20m et U15 à 40m sont reconnues en Belgique, mais ne le sont pas par la WA.

- Nombre de cible : Pas de limite, mais l'organisateur doit prévoir assez de cible pour pouvoir placer tous les archers dans les matchs.
- Record : Voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).

POUR LES COMPÉTITIONS BAOC VOIR LES RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

[Menu](#)

- Pas de tir : Plusieurs pas de tir en fonction des catégories, voir tableau ci-dessous.
- Classement : Classement individuel par catégorie sur le total du parcours.
Par équipe (pas obligatoire) sur le cumul des 3 meilleurs archers du même club.
- Ordre de marquage des points : Les points doivent être notés dans la ligne numérotée de la feuille de marque qui correspond au numéro de la cible.
Exemple : quand les archers tirent dans la cible 6, ils doivent noter les points dans la ligne 6 de la feuille de marque.
- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Prix : Pour toutes les catégories officielles (voir par paragraphe « [Prix](#) »).
- Débutant : Autorisé (voir paragraphe « [Promotion](#) »)
- Catégories récréatives : Il arrive que des archers demandent de pouvoir participer avec des arcs qui ne sont pas repris dans les catégories WA, cela est laissé au choix de l'organisateur. Ci-dessous les sigles des catégories récréatives.

Sigle récréatif	Jeune		Senior		Maître	
	Dame	Homme	Dame	Homme	Dame	Homme
Instinctivebow / Arc Traditionnel (Voir art 22.4 règlement WA)	/ (*)	/ (*)	IDS	IHS	/ (*)	/ (*)
LONG BOW « arc droit »	LMJ	LMJ	LMS	LMS	LM50	LM50

*Il n'y a pas de catégorie d'âge dans les divisions Instinctivebow, seulement Dame et Homme.

Remarque

Dans un parcours distances inconnues l'organisateur doit présenter 4 tailles de blasons (20cm, 40cm, 60cm et 80cm).

Sur un parcours inconnu l'archer doit retrouver entre 2 à 4 blasons de la même taille.

Plusieurs combinaisons sont possibles pour arriver à respecter cette règle.

Blason	Tableau exemple répartition cibles / blasons pour un parcours distances inconnues de 24 cibles											
	Ø 20	6	4	4	6	4	6	5	5	5	8	8
Ø 40	6	6	8	4	6	4	8	5	5	5	6	6
Ø 60	4	6	6	8	8	6	6	8	6	6	4	6
Ø 80	8	8	6	6	6	8	5	6	8	5	6	6
Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Blason												
Ø 20	7	5	5	5	7	7	8	4	4	4	8	8
Ø 40	7	7	5	7	5	5	8	8	4	8	4	4
Ø 60	5	7	7	5	7	5	4	8	8	4	8	4
Ø 80	5	5	7	7	5	7	4	4	8	8	4	8
Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Blason												
Ø 20	8	6	6	6	7	6	5	6	5	6	6	7
Ø 40	6	8	6	6	5	7	6	6	7	5	6	6
Ø 60	6	6	8	4	6	6	7	5	6	7	5	6
Ø 80	4	4	4	8	6	5	6	7	6	6	7	5
Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24

[Menu](#)

Compétition en salle

Compétition de type N (Nationale) sans finales :

Consiste à tirer 2 X 30 flèches à 18m ou 25m.

- Ligne de tir : Uniquement en A-B/C-D (2 lignes)
- Nombre de cibles : L'organisateur doit avoir une capacité d'accueil 160 archers sur le weekend.

Compétition de type L (Ligue) :

Consiste à tirer 2 X 30 flèches sur une distance de 18m ou 25m.

- Ligne de tir : A-B-C (3 lignes) ou A-B/C-D (2 lignes)
- Nombre de cibles : 8 cibles au minimum.

Compétition combinée

Consiste à tirer 60 flèches à 18 m et 60 flèches à 25 m. Les deux distances peuvent être tirées sur un ou deux jours en commençant par l'un ou l'autre.

- Ligne de tir : A-B-C (3 lignes) ou A-B/C-D (2 lignes)
- Nombre de cibles : Pas de limite

Règlement générale

- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations).

Horaire règlementé les flèches	- à 8 h 30 pour le peloton du matin.
d'essais :	- à 13 h 30 pour le peloton de l'après-midi.
	- à 18 h 30 pour le soir.
- Tenue : Tenue blanche complète ou T-shirt / polo du club et pantalon libre mais correct ». (Cela uniquement pour les tirs L et N sans finales pour les Championnats de Belgique, (LFBTA et BAIC voir règlement spécifique)
- Nombre de flèches par volée lors des tirs comptés : 3 flèches par volées
- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Flèches d'essai : 2 X 2 minutes pour chaque participant sans pause avant de le tir officiel.
- Catégories de classement / Blasons / Distances :

Blason 18 m	Blason 25 m	Catégories							
40 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	60 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	CU15W	CU15M	CU18W	CU18M
		RW	RM			CU21W	CU21M	CW	CM
		R50W	R50M	R60W	R60M	C50W	C50M	C60W	C60M
		RWO	RMO			CWO ^(H)	CMO ^(H)		
		BU18W	BU18M	BU21W	BU21M				
		BW	BM						
		B50W	B50M	B60W	B60M				
60 cm 10-1	60 cm 10-1	BU13W ⁽¹⁾	BU13M ⁽¹⁾	BU15W ⁽¹⁾	BU15M ⁽¹⁾	CMT ^(H)	MCM ^(H)		
		LMJ ⁽²⁾	LMS ⁽²⁾	LM50 ⁽²⁾		CU13W	CU13M		
		RU13 W-M ⁽¹⁾	MRM ^(H)	RU15W ⁽¹⁾	RU15M ⁽¹⁾	Équipe compound ⁽³⁾			
Équipe recurve ⁽³⁾									

(H) Sont des catégories Handisports, elles sont provisoirement considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès à la salle. Les sigles sont présents en cas de besoin. Il n'y a pas de catégorie d'âge dans les catégories Handisport.

⁽¹⁾ Catégorie seulement reconnu en Belgique (non WA en salle).

⁽²⁾ Catégorie seulement reconnue en LFBTA (non WA et BSV en salle).

⁽³⁾ Une équipe regroupe différentes catégories, nous distinguons deux groupes de catégories ; un dénommé recurve et l'autre compound. Les archers qui tirent Barebow ou Longbow sont intégrés dans les équipes recurves.

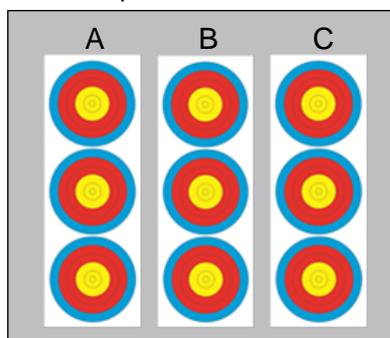
- Nombre de compétition : Maximum une seule compétition de type L ou de type N (L'un ou l'autre) par saison et par club est mis sur le calendrier LFBTA.
Les compétitions P (Province) dépendent du comité provincial.
- Officialisation des compétitions : Toutes les compétitions de type N ou L sont inscrites au calendrier de la WA. Celles-ci donnent droit aux distinctions « Badge Target de la WA » et aux records internationaux.
- Montage et démontage du matériel de tir : Afin de respecter les archers qui sont sur le pas de tir, il n'est pas autorisé de monter ou démonter le matériel de tir dans la salle de tir avant la fin complète du tir en cours. Sauf exception autorisée par un arbitre en fonction (exemple : retard de l'archer).
- Classement individuel : selon les catégories indiquées dans le tableau ci-dessus et sur le total des 60 flèches.
- Les blasons
Les blasons doivent être regroupés par dimension, une partie bien définie de 80 cm, de 60 cm, de 40 cm et de tri spots verticaux. À partir de la première cible il convient de respecter l'ordre du plus grand au plus petit, ou inversement.

Dans le cas où l'organisateur propose des blasons de tailles différents (voir invitation), il est impératif que l'archer (lui-même, ou via son club) **INDIQUE CLAIREMENT** lors de son inscription la dimension du blason sur lequel il désire tirer.

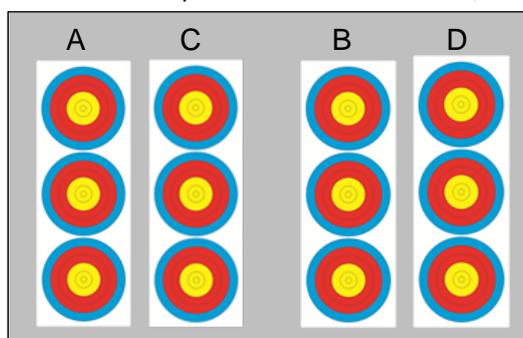
En cas où l'organisateur a désigné les places des archers par cible au préalable (listes), il n'est pas obligé d'accepter le changement de blason après l'inscription.

CE CHOIX EST DÉFINITIF, PAS DE MODIFICATION POSSIBLE LE JOUR DU TIR

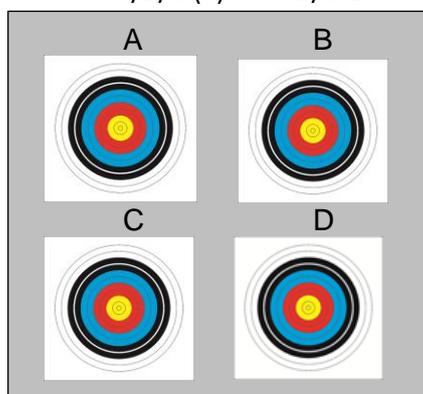
Blasons 3 spots 10-6 40cm Tir A-B-C



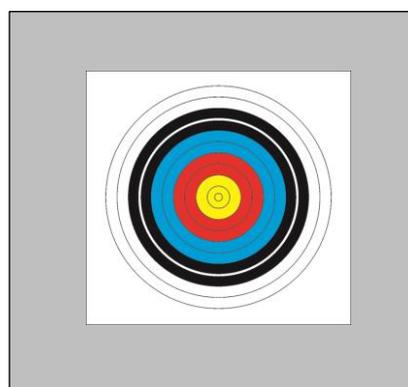
Blasons 3 spots 10-6 40 cm Tir A-B / C-D



Installation blasons 40 cm 10-1
Tir A/B/C (*) ou A-B/C-D



Blason 60 cm 10-1



*Dans le cas où la compétition serait organisée en 3 lignes le blason C ou D ne sera pas installé.

Blason 3 spots double dix ou dix unique

Tous les archers dans une même catégorie doivent avoir tirés sur des blasons officiels.

Les blasons doubles dix 3spots 40cm (10 recurve 4 cm + 10 Compound 2 cm sur le même blason) peuvent être utilisés dans toutes les compétitions Ligue et Nationale sans finales.

L'organisateur peut présenter des blasons à dix unique mais doit veiller à ce que tous les archers de la même catégorie d'arc reçoivent le même type de blason.

Débutants : autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)

- Prix : pour toutes les catégories officielles (voir par paragraphe « [Prix](#) »)

Distinctions L.F.B.T.A.								
Blason 18 m	Catégories				Niveau 1	Niveau 2	MT	Récompenses
60 cm 10-1	RU13W	RU13M	RU15W	RU15M	500	525	558	Pin's jeunes
40 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	500	525	558	Pin's
	RW	RM						
	R50W	R50M	R60W	R60M				
	RWO	RMO						
60 cm 10-1	MRM ^(H)				450	500	525	
60 cm 10-1	CU13W	CU13M			500	525	558	Pin's jeunes
40 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	CU15W	CU15M	CU18W	CU18M	500	525	558	Pin's
	CU21W	CU21M	CW	CM				
	C50W	C50M	C60W	C60M				
	CWO ^(H)	CMO ^(H)						
60 cm 10-1	CMT ^(H)	MCM ^(H)			450	500	525	
60 cm 10-1	BU13W	BU13M	BU15W	BU15M	450	500	525	Pin's jeunes
40 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	450	500	525	Pin's
	BW	BM						
	B50W	B50M	B60W	B60M				
60 cm 10-1	LMJ	LMS	LM50		430	460	490	Pin's

Distinctions World Archery								
Badge Target de la WA		Blason	Fond blanc	Fond noir	Fond bleu	Fond rouge	Fond or	Fond pourpre
Recurve & Compound	18m	40 cm	500	525	550	575	585	595
	25m	60 cm						
Barebow	18m	40 cm	480	500	520	540	550	560

L'obtention d'un badge WA, d'un pin's ou d'un pin's jeune LFBTA sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition. Procédure, voir paragraphe demander une distinction [cliquez ici](#).

Les diplômes seront envoyés par la ligue au plus vite.

Les pin's seront remis à l'archer par l'intermédiaire du délégué de province et du club.

Les distinctions WA peuvent uniquement être obtenues dans des compétitions qui ont été enregistrées sur le calendrier de la WA « *Badges TARGETS* » et sont uniquement décernées aux archers ayant réalisé ou dépassé un des scores indiqués dans le tableau ci-dessus.

- Record : voire le paragraphe « [record](#) » (procédure).

[Menu](#)

Tir en salle Handisport

Obtenir sa classification

Pour pouvoir pratiquer le tir à l'arc en compétition dans une catégorie Handisport dans la Ligue Francophone Belge de tir à l'arc (LFBTA) l'athlète doit obtenir une carte de classification LFBTA.

Pour obtenir cette carte, il doit avoir été évalué par un médecin et un classificateur agréé.

La LFBTA organisera des journées de classification durant lesquelles un classificateur sera disponible.

Informez-vous : VANDERVELDEN Vincent +32 85 82 61 63 vincent.vandevelden@lfbta.be

Lors de cette évaluation le classificateur attribue une classe et définit le matériel d'aide spécifique que l'athlète est autorisé à utiliser en compétition (LHF-LFBTA).

Pour pouvoir pratiquer en international l'athlète doit obtenir une carte de classification internationale, celle-ci est valable dans tous les pays qui sont membres de la World Archery.

Pour obtenir cette carte de classification internationale, vous pouvez contacter Sabrina Rys (sabrinarys@handisport.be – 0486 05 80 54).

Pour plus de précision sur la classification consultez le document TIR A L'ARC HANDISPORT sur le site LFBTA. <http://www.lfbta.be/rubrique224.html>

Équipements et accessoires

L'ensemble de l'équipement doit être conforme avec les règles de la WA hors spécificité handisport détaillée ci-après.

Les classificateurs (médecin ou kinésithérapeute) devront noter sur la feuille de testing le(s)accessoire(s) d'assistance nécessaire(s) et autorisé(s).

Les équipements non standards devront être inscrits sur la feuille de classification et signalés au Classificateur National et à l'Arbitre National.

Certains accessoires d'assistance (signalés par une *) pourront être utilisés s'ils ont été préalablement autorisés par un Classificateur national.

Catégories reconnues en LFBTA pour le tir en salle

Division Arc Recurve (Handicap physique)		Blason
RWO	Recurve Women Open	40 cm 10-1 ou 3 spots 10-6
RMO	Recurve Men Open	

Division Arc Compound (Handicap physique)		
CWO	Compound Women Open	40 cm 10-1 ou 3 spots 10-6
CMO	Compound Men Open	

Division Tétraplégique		
CMT	Compound Mixte Tétraplégique	60 cm 10-1

Division Malvoyant		
VMI	Visuel Mixte (Visually Impaired)	60 cm 10-1

Division Mental (Uniquement en LFBTA)		
MRM	Mental Recurve Mixte	60 cm 10-1
MCM	Mental Compound Mixte	

Il n'y a pas de catégorie d'âge Handisport.

1. Lieu de la compétition

Avant d'accepter des archers en fauteuil roulant l'organisateur doit veiller à ce que la salle / le terrain réponde à des conditions d'accès.

Les athlètes en fauteuil roulant doivent pouvoir accéder à la salle / au terrain, cela demande des accès (portes) supérieurs à 80 cm et dans le cas où celui-ci doit être aidé il doit pouvoir rapidement être évacué en cas d'urgence.

Chaque athlète en fauteuil roulant se verra allouer un minimum de 1,25 mètre sur le pas de tir.

2. Inscription

L'archer en situation de handicap doit signaler à l'inscription qu'il souhaite tirer en fauteuil roulant. Il en va de même pour toutes les conditions de tir qui demandent un espace supérieur à 80 cm sur le pas de tir.

Si l'archer souhaite rester sur le pas de tir pendant toute la durée de la compétition il doit en informer l'organisateur lors de l'inscription (au moins 2 semaines avant la compétition).

3. Règlement pour la division handicap physique Open

Toutes les catégories autres que les Tétraplégiques, Malvoyants ou Mentaux sont regroupés en deux divisions d'arcs et de genre.

Les règlements concernant le matériel et les règles de tir sont les mêmes que pour les valides.

La distance et les blasons sont les mêmes que ceux destinés aux valides.

4. Règlement pour la division tétraplégique

Les règlements concernant le matériel sont les mêmes que pour les valides avec les exceptions suivantes pour archers compounds, la puissance maximale de l'arc est de 45 lbs pour les hommes et 35 lbs pour les dames, ni les œilletons ni les scopes ne sont autorisés.

En fonction de la déficience, l'athlète tétraplégique devra être accompagné d'un assistant.

5. Règlement pour les malvoyants

Tous les athlètes porteront des caches ou des bandeaux sur les yeux – masques pour la nuit, lunettes de soleil ou de plongée qui seront vérifiés par les arbitres avant et pendant la compétition. Sur le terrain de compétition, les athlètes doivent toujours porter leur cache y compris pendant le réglage de l'équipement et pendant l'entraînement.

Les athlètes tireront avec un viseur tactile, seul type de viseur autorisé.

L'organisateur devra prévoir au moins 80 cm pour placer le viseur tactile (potence), une fois réglé, il peut être laissé sur le pas de tir jusqu'à la fin de la compétition.

Les athlètes peuvent tirer soit avec des arcs classiques soit avec des arcs à poulies dans la même catégorie, ces derniers étant bandés avec les doigts ou avec une aide à la décoche. La puissance des arcs à poulies est restreinte à un maximum de 45 lbs et ce, pour les hommes et les dames.

Un athlète Malvoyant doit être accompagné d'un assistant qui se tiendra immédiatement derrière ou à côté de lui. L'assistant ne peut pas déranger les autres athlètes pendant le tir.

Son rôle est de préciser à l'athlète la position des flèches sur le blason ainsi que de l'informer sur les mesures de sécurité.

Quand l'athlète a terminé de tirer ses flèches marquantes, son assistant doit retourner derrière la ligne d'attente. L'athlète peut aller avec lui ou rester sur la ligne de tir.

Après le signal à la fin de chaque volée de flèches, l'assistant peut aider l'athlète à régler son équipement, ajuster son viseur et le guider jusqu'à la cible. Il peut aussi discuter avec l'athlète.

L'assistant établira les scores pour l'athlète, il devra aussi signer la feuille de marque à sa place.

6. Règlement pour personnes mentalement déficientes.

Cela dépend de la déficience mais, dans certains cas, celui-ci devra être accompagné par un assistant.

L'archer ne peut pas déranger les autres archers directement ou indirectement.

Si l'archer est capable d'accepter et d'accomplir les instructions pratiques il n'y a aucune raison de l'exclure, mais la sécurité doit être prioritaire.

[Menu](#)

Feuille de marques en tir en salle :

Club organisateur					
Nom: <i>Machintruc Arthur</i>					
Club: <i>CHF</i>		Date: <i>10/10/2013</i>			
Catégorie: <i>CHC</i>		Distance: <i>18m</i>			
Nr licence: <i>521358</i>		Nr cible: <i>5</i>			
Dimension blason: <i>40cm</i>					
Point par flèche				Total	Cumul
				3 flèches	
1	<i>10</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>25</i>	
2	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>52</i>
3	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>M</i>	<i>19</i>	<i>71</i>
4	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>5</i>	<i>23</i>	<i>94</i>
5	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>24</i>	<i>118</i>
6	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>29</i>	<i>147</i>
7	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>174</i>
8	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>200</i>
9	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>27</i>	<i>227</i>
10	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>253</i>
	10	9	Résultat		
Total	<i>8</i>	<i>11</i>	<i>253</i>		
Report	<i>4</i>	<i>10</i>	<i>260</i>		
Total cumulé	<i>12</i>	<i>21</i>	<i>513</i>		
Signature du marqueur		Signature de l'archer			
					

A. Avant le tir notez sur votre feuille de marque :

Nom :	Votre nom et prénom.
Club :	Le sigle de votre club. (Voir passeport)
Date :	La date de la compétition.
Catégorie :	Votre catégorie. 3 lettres (Voir sigle)
Distance :	La distance sur laquelle vous allez tirer.
Nr. Licence :	Votre numéro de ligue (voir passeport).
Nr. Cible :	Le numéro de cible sur laquelle vous tirez.
Blason :	Type blason: 3spots, 40cm, 60cm, 80cm.

B. Pendant l'épreuve, après chaque volée notez :

Les points par flèche :
- Par ordre décroissant.
- Chaque flèche hors de la zone point « paille, zéro » est marquée M « comme Manquée ».
Le total 3 flèches
- Cumuler les points des volées après chaque volée.

C. Après l'épreuve notez :

Totaux	10 : Cumulez le nombre de 10.
	9 : Cumulez le nombre de 9
	Score total : Score total de la série
	Total cumulé : Score total général
Signature	- Si vous êtes le marquer signez toutes les feuilles de marques sur lesquelles vous avez notés les points.
	- Chaque archer vérifie ses points et doit signer sa feuille de marque.
	-
Feuille suivante (2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} série)	
Report :	Faites le report du nombre de 10, de nombre de 9 et les totaux des points.

Un résultat correct et rapide dépend de la bonne lisibilité des feuilles de marques.

Aidez nos organisateurs bénévoles à passer moins de temps à chercher ou à compter.

Feuille de marques tir sur cible en plein air :

Club organisateur				
Nom: <i>Machintruc Arthur</i>				
Club: <i>CHF</i>		Date: <i>10/05/2013</i>		
Catégorie: <i>CHC</i>		Distance: <i>50m</i>		
Nr licence: <i>521358</i>		Nr cible: <i>5</i>		
Dimension blason: <i>80cm</i>				

	Point par flèche			Total	Cumul
	10	9	8	3 flèches	
1	<i>10</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>25</i>	
2	<i>X</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>52</i>
3	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>M</i>	<i>19</i>	<i>71</i>
4	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>5</i>	<i>23</i>	<i>94</i>
5	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>24</i>	<i>118</i>
6	<i>X</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>29</i>	<i>147</i>
7	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>174</i>
8	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>200</i>
9	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>27</i>	<i>227</i>
10	<i>X</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>28</i>	<i>255</i>
11	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>26</i>	<i>281</i>
12	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>307</i>

	10	X	Résultat
Total	<i>9</i>	<i>3</i>	<i>307</i>
Report	<i>10</i>	<i>5</i>	<i>300</i>
Total cumulé	<i>19</i>	<i>8</i>	<i>607</i>

Signature du marqueur 	Signature de l'archer 
--	--

A. Avant le tir notez sur votre feuille de marque :

Nom :	Votre nom et prénom.
Club :	Le sigle de votre club. (Voir passeport)
Date :	La date de la compétition.
Catégorie :	Votre catégorie. (Voir sigle)
Nr. Licence :	Votre numéro de ligue (voir passeport).
Nr. Cible :	Le numéro de cible sur laquelle vous tirez.
Blason :	Type blason : 3spots, 40cm, 60cm, 80cm.

B. Pendant l'épreuve après chaque volée notez :

Les points par flèche :
- Par ordre décroissant.
- Chaque flèche hors de la zone point « paille, zéro » est marquée M « comme Manquée ».
Le total 3 flèches
- Cumuler les points des volées après chaque volée.

C. Après l'épreuve notez :

Totaux	10 : Cumulez le nombre de 10.
	X : Cumulez le nombre de X
	Score total : Score total de la série
	Total cumulé : Score total général
Signature	- Si vous êtes le marquer signez toutes les feuilles de marques sur lesquelles vous avez notés les points.
	- Chaque archer vérifie ses points et doit signer sa feuille de marque.
	-
	Feuille suivante (2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} série)
Report :	Faites le report du nombre de 10, de nombre de 9 et les totaux des points.

Un résultat correct et rapide dépend de la bonne lisibilité des feuilles de marques.

Aidez nos organisateurs bénévoles à passer moins de temps à chercher ou à compter.

[Menu](#)

Établissement des scores tir sur cible

L'établissement des scores se fera après chaque volée.

Les marqueurs devront inscrire les valeurs des flèches sur les feuilles de marques dans l'ordre décroissant, selon les indications de l'athlète à qui appartiennent les flèches. Les autres athlètes de la cible devront vérifier la valeur de chaque flèche annoncée et en cas de désaccord il convient d'appeler l'arbitre désigné qui prendra la décision finale.

Lors des tirs éliminatoires et finals, la valeur de la flèche sera annoncée par l'athlète. Son adversaire vérifiera la valeur de chaque flèche et en cas de désaccord appellera l'arbitre désigné qui fera la dernière annonce.

Tous les athlètes doivent se référer à un arbitre pour résoudre toute question de désaccord qui se rapporte à la valeur d'une flèche et ceci avant que des flèches ne soient enlevées de la cible. La décision de cet arbitre est finale (sans appel).

Une erreur sur la feuille de marque peut être corrigée avant que les flèches ne soient enlevées. Ceci à condition que tous les athlètes de cette cible soit présent et d'accord sur la correction. La rectification doit se faire sous la surveillance de tous les athlètes présents à la cible et doit être paraphée par un arbitre. Tout litige concernant la feuille des scores doit être présenté à un arbitre.

Les feuilles de marque doivent être signées par le marqueur et par l'athlète de manière à prouver que celui-ci est d'accord avec la valeur de chaque flèche ainsi que sur la somme totale, le nombre de 10 et le nombre de X (et de 9 pour le tir en salle). Si le marqueur participe au tir, il doit faire signer sa feuille par un autre athlète ayant tiré sur la même butte de tir.

Il y aura deux (2) feuilles de marque par cible.

L'organisateur n'est pas obligé d'accepter ou d'enregistrer les feuilles de marque soumises sans signature, sans somme totale, sans nombre de 10, de 9, de X ou ayant des erreurs de calcul.

Les organisateurs ou les officiels ne sont pas obligés de vérifier l'exactitude des feuilles de marque qui leur sont remises cependant s'ils remarquent une erreur, ils la corrigeront et le résultat obtenu après correction sera retenu. Toutes les corrections doivent être effectuées avant l'étape suivante de la compétition.

En cas de différence entre les sommes totales entre deux feuilles de marque en papier, la somme totale la plus basse sera utilisée pour le résultat final.

Blason à présenter ou à remplacer

Dans toutes les compétitions l'organisateur doit présenter au début de l'échauffement un blason neuf à chaque archer, après l'échauffement le blason ne doit pas être changé sauf si l'arbitre juge que cela est nécessaire pour pouvoir juger correctement les points.

En cas où le blason doit être changé l'organisateur doit remplacer le blason usagé par un blason neuf (sans aucun impact).

L'archer qui déchire volontairement son blason

Si l'archer déchire volontairement son blason, l'organisateur a le droit de réclamer le prix d'un blason neuf.

[Menu](#)

Règlement équipement

Il est de la responsabilité de l'athlète d'utiliser du matériel conforme aux règlements. En cas de doute l'athlète doit montrer son matériel à un (aux) juge(s) avant de l'utiliser.

Tout athlète surpris à utiliser du matériel non conforme aux règles de la W.A. et des règles spécifiques LFBTA peut être disqualifié.

Vous trouverez les règles WA sont sur le site www.archery.org.

1. Division Arc RECURVE

Les règles de la W.A. sont à appliquer.

2. Division Arc COMPOUND

Les règles de la W.A. sont à appliquer

3. Division Barebow (Arc nu)

Les règles de la W.A sont à appliquer

4. Division LONG BOW ou Arc droit

Les règles de la W.A (3D) sont à appliquer

L'arc doit correspondre à la forme traditionnelle d'un arc droit, ce qui signifie que quand l'arc est bandé la corde ne peut toucher que les poupées de la corde et aucune autre partie de l'arc. La forme de la poignée est sans restriction. La fenêtre de l'arc peut permettre la flèche au centre.

Pour les Juniors et les Dames, l'arc doit avoir au moins 150 cm de long et pour les hommes, 160 cm. La longueur de l'arc est mesurée entre les gorges de la corde.

Les archers LONG BOW doivent utiliser des flèches en bois. Les règles W.A. sont d'application.

5. Division Poulie sans viseur

Les règles 3D – 2D sont à appliquer, vous les trouverez sur le site RBA

<https://www.belgium-archery.be/fr/competitions/reglements>

On retrouve cette catégorie dans les compétitions 3D et 2D, mais pas dans tous les pays, cette catégorie n'est pas reprise dans le règlement de la WA.

Dans les compétitions tir sur cible cette catégorie d'arc est classée avec les arcs COMPOUNDS.

Les règles d'équipement compound de la WA sont appliquées, le viseur n'est pas obligatoire pour tirer dans la catégorie compound.

6. Division. Arc Traditionnel

Les règles W.A chapitre 22.4 sont à appliquer

Dans les compétitions tir sur cible cette catégorie d'arc est classée avec les arcs Barebow.

Maximum 60 livres. Libre de saillies ou pièces qui pourraient aider à la visée.

Règles à respecter pour la division arc nu et LONG BOW pour les compétitions tir sur cible

Les arcs ne peuvent posséder aucune aide à la visée, la corde est manipulée à l'aide des doigts au travers d'une protection de cuir ou de peau !

La corde comprend un tranchevil pour permettre aux doigts de glisser, il peut y avoir deux fils ou bagues pour ajuster l'encoche.

Pour ce qui n'est pas précisé ci-après, concernant l'équipement, les règles sont celles du tir en campagne et tir 3D. Les règles WA sont d'application.

Bouton Berger

Long Bow : Interdit

Barebow : Autorisé (non électrique ou électronique) le point de pression ne doit pas être placé à plus de 2 cm à l'intérieur de la gorge de la fenêtre d'arc (point pivot).

Stabilisateur et poids

Long Bow : Interdit

Barebow : Un ou des poids autorisés sur la partie inférieure du fût de l'arc peu importe leur forme, sans tige ni extension, sans connexion angulaire de montage et sans système d'absorption des chocs.

Compensateur TFC

Long Bow : Interdit

Barebow : Autorisé si incorporés à l'arc

Flèches

Long Bow : En bois avec empennage en plumes naturelles. Tube max 9,3 mm pointe max 9,4mm

Barebow : Des flèches : de n'importe quel type à condition qu'elles répondent aux principes et à la définition du mot flèche utilisé dans le tir sur cibles. (Voir règlement WA). Tubes max 9.3 mm pointe max 9.4mm. Ces flèches ne peuvent abîmer exagérément les blasons ou les buttes de tir.

Corde

Long Bow & Barebow : Brins de différentes couleurs autorisés. La fin du tranchevil de la corde ne doit pas se trouver à la hauteur des yeux. Pas de repères (œilleton) qui pourrait servir d'aide à la visée. Un repère pour la bouche ou le nez n'est pas autorisé.

Protection des doigts

Long Bow : Est autorisé un doigtier, un gant ou une palette, à la main d'arc un gant ordinaire, une mitaine ou autre sera autorisés pour autant qu'ils ne soient pas attachés à l'arc. Seule la prise de corde un doigt au-dessus et deux doigts en dessous de l'encoche est autorisée, le déplacement d'encrage sur le visage est interdit.

Est Interdit une plaquette d'ancrage ou tout autre dispositif similaire attaché au protège doigt servant à aider au positionnement du point d'ancrage, des repères d'écartement et de couleur identique sur la palette aidant au positionnement du point d'ancrage.

Barebow : Est autorisé un doigtier, un gant ou une palette, à la main d'arc un gant ordinaire, une mitaine ou autre sera autorisés pour autant qu'ils ne soient pas attachés à l'arc.

Une plaquette d'ancrage ou tout autre dispositif similaire attaché au protège doigt servant à aider au positionnement du point d'ancrage est autorisé.

Des repères d'écartement et de couleur identique sur la palette aidant au positionnement du point d'ancrage sont autorisés.

Viseur

Long Bow & Barebow : Interdit

Contrôleur d'allonge

Long Bow & Barebow : Interdit

[Menu](#)

Catégories d'âges

Catégorie	Age
U13	Les jeunes jusqu'à la fin de l'année de leur 12 ^e anniversaire.
U15	Les jeunes qui fêtent durant l'année leur 13 ^e et 14 ^{ème} anniversaire.
U18	Les jeunes qui fêtent durant l'année leur 15 ^e , 16 ^{ème} ou 17 ^{ème} anniversaire.
U21	Les jeunes qui fêtent durant l'année leur 18 ^e , 19 ^{ème} ou 20 ^{ème} anniversaire.
Jeunes Longbow U21	Les jeunes âgés jusqu'à la fin de l'année de leur 17 ^e anniversaire
Women - Men	Les archers qui fêtent durant l'année leur 21 ^e jusqu'à leur 49 ^e anniversaire.
Women - Men Longbow	Les archers qui fêtent durant l'année leur 18 ^e jusqu'à leur 49 ^e anniversaire
50	Les archers qui fêtent durant l'année leur 50 ^e jusqu'à leur 59 ^e anniversaire.
60	Les archers qui fêtent durant l'année leur 60 ^e anniversaire et plus.

En fonction de la discipline pratiquée, il convient d'aller voir dans le chapitre « COMPETITION »

Quand faut-il changer de catégorie d'âge ?

A partir du 1^{er} janvier chaque sportif doit prendre la catégorie d'âge en fonction de la compétition comme indiqué ci-dessus, sauf exception :

- Pour les Jeunes, Masters et les Vétérans qui ont demandés une dérogation à la LFBTA.
- Pour la participation au **championnat de Ligue et où de Belgique en salle**, le sportif doit prendre la catégorie dans laquelle il a commencé la saison en salle. Cela est uniquement pour les championnats en salle, pour toutes les autres compétitions les sportifs doivent prendre la catégorie à partir du 1^{er} janvier comme indiqués ci-dessus.

[Menu](#)

 TABLEAU CATEGORIES D'ÂGES RECURVE - COMPOUND - BAREBOW											
Né en	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
2020	Pupille	U13									
2019	Pupille	U13									
2018	Pupille	U13	U15								
2017	Pupille	U13	U15	U15							
2016	Pupille	U13	U15	U15	U18						
2015	Pupille	U13	U13	U13	U13	U13	U13	U15	U15	U18	U18
2014	Pupille	U13	U13	U13	U13	U13	U15	U15	U18	U18	U18
2013	Pupille	U13	U13	U13	U13	U15	U15	U18	U18	U18	U21
2012	Pupille	U13	U13	U13	U15	U15	U18	U18	U18	U21	U21
2011	Pupille	U13	U13	U15	U15	U18	U18	U18	U21	U21	U21
2010	Pupille	U13	U15	U15	U18	U18	U18	U21	U21	U21	Senior
2009	Pupille	U15	U15	U18	U18	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior
2008	Benjamin	U15	U18	U18	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior	Senior
2007	Benjamin	U18	U18	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior	Senior	Senior
2006	Cadet	U18	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
2005	Cadet	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
2004	Cadet	U21	U21	U21	Senior						
2003	Junior	U21	U21	Senior							
2002	Junior	U21	Senior								
2001	Junior	Senior									
2000	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1999	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1998	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1997	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1996	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1995	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1994	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1993	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1992	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1991	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1990	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1989	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1988	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1987	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1986	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1985	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1984	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1983	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1982	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1981	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+
1980	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+
1979	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+
1978	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+
1977	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+
1976	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1975	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1974	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1973	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1972	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1971	Master	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	60+
1970	Master	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	60+	60+
1969	Master	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	60+	60+	60+
1968	Master	50+	50+	50+	50+	50+	50+	60+	60+	60+	60+
1967	Master	50+	50+	50+	50+	50+	60+	60+	60+	60+	60+
1966	Master	50+	50+	50+	50+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1965	Master	50+	50+	50+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1964	Master	50+	50+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1963	Master	50+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1962	Master	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1961	Vétéran	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1960	Vétéran	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+

Règlement des tenues.

Le présent règlement est seulement applicable dans les compétitions officielles qui sont organisées sous la réglementation LFBTA.

Dans les compétitions chez les néerlandophones ou autres pays il convient de suivre les règlements de ces derniers (voir sur leurs sites).

Pour les championnats de Belgique et de ligue, il convient de suivre les règlements spécifiques.

1° Définition de la tenue :

La tenue neutre

Il convient de porter un polo ou un tee-shirt **blanc** sans publicité et signes du club.
Ceci est toujours autorisé même quand elle n'est pas de la même couleur du club.

La tenue du club

Il convient de porter un T-Shirt/Sweat-Shirt/Polo

Pour que ceux-ci soient considérés en tant que tenue du club ils doivent avoir la même apparence, c'est-à-dire être de mêmes couleurs.

Les publicités qui sont amenées par le club, sont autorisées (ex : sponsor du club), mais les mêmes publicités doivent apparaître sur toutes les tenues du club. Le logo du club doit être présent visible sur le haut du vêtement.

Les publicités sont réglementées (voir plus bas le paragraphe des publicités qui ne sont pas autorisées).

Le logo, le dossard, le sigle du club ainsi que le prénom, nom ou appellatif familier au nom / prénom de l'archer sont autorisés et ne sont pas considérés comme des publicités.

Le choix de la matière et la couleur unie ou non est laissé à l'appréciation des clubs.

Précision : Les vêtements de couleur style camouflage (camo) porter pour la chasse ne sont pas autorisés.

Pantalon de sport/pantalon de ville, le Jeans est autorisé.

Précision : Le pantalon doit être porté correctement à la taille (au-dessus des fesses). Voir paragraphe vêtements non autorisés.

Le short ou $\frac{3}{4}$ pour les deux genres et jupe, jupe culotte pour les dames est autorisé.

Précision : Ne peut pas être plus court (e) que la position du bout des doigts lorsque l'archer tend les bras et les doigts le long du corps.

Casquette ou chapeau correct est autorisé.

La tenue nationale peut être portée si l'archer est sur la liste des élites (voir liste sur le site www.lfbta.be → Haut Niveau)

Si les conditions météorologiques le nécessitent, les archers peuvent porter des vêtements pour se protéger comme des pull-overs, des chaussures de randonnée, des survêtements, des k-ways, etc.

VETEMENTS NON AUTORISÉS :

- Les pantalons (jeans) avec des trous.
- Les pantalons (jeans) fortement marqués par des endroits délavés.
- Les pantalons très larges.
- Le pantalon porté au-dessous des fesses.
- Les vêtements de camouflage.
- Short, jupe ou jupe-culotte plus court (e) que la position du bout des doigts lorsque l'archer tend les bras et les doigts le long du corps.
- Bonnet de père Noël, casque gaulois fantaisie ou bonnet Robin des bois etc.
- La tenue dont la propreté et l'hygiène n'est pas respectée (odeur désagréable) sera considérée comme une tenue non autorisée.

2° Publicité et sponsor :

Les archers sont autorisés à utiliser leur personne, leur nom, leur image ou leurs performances sportives à des fins publicitaires et peuvent accepter une aide matérielle et financière. Par conséquent, les archers peuvent notamment porter une tenue avec des publicités en tenant compte du présent règlement.

Dans tous les cas, le logo de son club doit être présent visible sur le vêtement du haut.

Sont considérées comme publicités un logo (marque) d'entreprise, société, structure officielle ou association.

La marque de la tenue (du confectionneur, du fabricant...) ne peut pas dépasser les 30 cm²

Précision : On comprend par marque de la tenue (Adidas, Nike, Jako...) celle du confectionneur qui a réalisé le vêtement, les publicités des sponsors ne sont pas limitées.

La tenue de sponsor peut être autorisée à condition que cela soit accepté par le comité du club, pour ce faire l'archer doit fournir une preuve de sponsorisations et demander une autorisation écrite au comité du club dans lequel l'archer est membre. La tenue que l'archer souhaiterait porter doit être décrite dans le document de demande (couleur, marque, publicité, ...) avec éventuellement une photo. Cette autorisation doit être signée par le Président du club.

L'archer doit avoir cette autorisation sur lui lorsqu'il participe à une compétition.

Cette autorisation peut être demandée par un arbitre ou une personne du comité organisateur, sans ce document l'archer doit porter la tenue du club ou neutre.

Le compétiteur peut avoir de la publicité sur son équipement personnel (sac, carquois etc. ...) en plus de la marque de fabrique d'origine.

PUBLICITÉ NON AUTORISÉE :

Les publicités / marques pour le tabac, l'alcool et toutes inscriptions dans un but : de protestation, d'afficher une opinion politique, d'afficher une appartenance à une religion n'est pas autorisée.

Sauf exception : dans le cas où le club serait installé dans une commune qui porte le même nom d'une marque non autorisée reprise ci-dessus, dans ce cas le nom et l'emblème de la commune peut apparaître, mais le logo de l'entreprise ne sera pas accepté.

3° Réclamations et problèmes

Sanctions en cas de non-respect du règlement :

Les arbitres veillent à l'application du règlement, le non-respect entraîne dans un premier temps un avertissement qui sera signalé à l'archer et au responsable de l'arbitrage. L'avertissement doit être indiqué dans le rapport d'arbitrage ainsi que le nom et le numéro de ligue de l'archer. Si l'archer arrive à se mettre en ordre pendant la compétition, l'avertissement sera retiré.

Si dans une autre compétition le même archer est repris une deuxième fois avec la même infraction, il sera d'office disqualifié, même si le tir compté est commencé.

Quand l'archer n'a pas été mis au courant des règles LFBTA un avertissement lui sera donné et des explications doivent être données pour qu'il sache quelle tenue est autorisée en LFBTA.

Une certaine tolérance est d'application, une différence de teinte par suite de plusieurs lavages ne mérite pas de remarque ou un avertissement.

Problèmes

Tous cas qui pourraient poser des problèmes ou réclamations peuvent être examinés par la structure (ex : réunion des clubs, comité ou autre...) de la province et être amenés au conseil d'administration (CA) par l'intermédiaire du délégué de province.

Après délibération la (les) personne (s) concernée (s) devra (devront) suivre les directives décidées par le CA LFBTA.

[Menu](#)

LES COUTEAUX LORS DES COMPÉTITIONS TIR À L'ARC EN LFBTA

Les poignards, les couteaux-poignards et les couteaux pliants munis d'un mécanisme de blocage non automatique ne sont pas interdits par la loi. Cependant, vous devez donner une raison valable pour pouvoir porter un couteau.

Lors des compétitions tir sur cible (sur blason concentrique), la LFBTA ne trouve aucune raison valable de porter un couteau au vu de tous. La LFBTA n'autorise pas d'exhiber de quelque manière que ce soit un couteau lors des compétitions tir sur cible. Néanmoins, il n'est pas interdit de laisser un couteau dans sa caisse d'arc ou sac avec ses effets personnels et de l'utiliser quand vous en avez besoin.

Lors des compétitions tir sur parcours (tir en campagne, 3D et 2D), le couteau est parfois utile pour enlever des flèches hors d'un arbre ou d'une planche. Hors mi cette raison-là la LFBTA ne trouve aucune raison valable de porter un couteau. Cela ne signifie pas que chacun peut porter un couteau sans retenue, la discrétion est la règle.

En aucun cas, une personne ne peut se montrer menaçant avec un couteau lors d'une compétition LFBTA. Dans le cas contraire celle-ci sort du domaine sportif, et elle rentre dans le domaine pénal.

Temps autorisé dans les différentes phases de tir

Compétition tir en ligne	
Pour aller sur le pas de tir	10sec.
Tir cibles : Pour tirer 3 flèches (règle LFBTA). Pour tirer 6 flèches (règle LFBTA). Concernant les championnats LFBTA ou RBA, voir les règlements spécifiques.	2min. 4min
Tir éliminatoire – finale – tir alterné : Voir règlements spécifiques de la compétition pour le temps de tir	20 sec.
Tir par équipe : Voir règlements spécifiques de la compétition pour le temps de tir. <u>Équipe 3 archers</u> , 2 flèches par archer (6 flèches par volée au total). <u>Équipe 3 archers dans le cas du tir alterné</u> , une flèche par archer (3 flèches par volée au total). <u>Équipe mixte</u> , 2 flèches par archer (4 flèches par volée au total). <u>Équipe mixte dans le cas du tir alterné</u> une flèche par archer (2 flèches par volée) Pour résoudre une égalité (Tir barrage) une flèche par archer.	
Compétition FIELD	
Pour tirer 3 flèches Temps maximum accordé pour rattraper des flèches (3min / 3fl.) pour des problèmes de matériel ou médical.	3min. 30min.
Compétition 3D / 2D	
Voir règlement spécifique de la compétition	

[Menu](#)

RECUPERATION DE FLECHES
Version 20221115

Récupération de flèches en cas problème médical ou matériel en Belgique.

Épreuves 1440, 70m, 50m, 25m et salle

En cas de problème médical, le service médical disposera de 15 minutes pour décider si l'archer peut reprendre le tir ou non.

En cas de problème matériel, il sera accordé du temps supplémentaire pour réparer, mais l'archer ne pourra récupérer que le nombre de flèches pouvant être tiré en 15 minutes en suivant les séquences normales de tir.

Lors des épreuves par duels, il n'y aura pas de temps supplémentaire accordé dans le cas d'un problème d'équipement ou problème de santé inattendu, mais l'athlète peut quitter la ligne de tir, réparer ou remplacer son matériel et regagner la ligne de tir pour poursuivre le tir, si le temps restant le permet.

Dans le tir par équipes, les autres membres de l'équipe peuvent tirer durant ce temps.

[Menu](#)

Règlement pelotons multiples

Nous entendons par pelotons multiples, un organisateur qui répète plusieurs fois la même épreuve dans une compétition durant un week-end ou même journée.

Participants autorisés

Sont autorisés à participer à une compétition officielle LFBTA les athlètes qui sont affiliés à une fédération de tir à l'arc qui est membre à la W.A.

Inscription

Chaque archer est tenu de s'inscrire dans la catégorie définie dans le présent règlement.

Classement

Dans une compétition aucun archer ne peut être classé plus d'une fois dans la même catégorie.

Dans le cas où l'organisateur autorise un archer à participer plusieurs fois dans la même catégorie, seul le premier score réalisé sera retenu dans le classement.

Lors de l'inscription l'organisateur veillera à donner aux archers 2^{ème} participation un autre sigle comme catégorie afin d'éviter que ceux-ci se retrouve deux fois dans la même catégorie (Idem pour le classement par équipe).

Dans le cas où l'archer souhaiterait participer deux fois (ex. sous des licences différentes) son deuxième résultat peut apparaître dans le résultat sous le titre deuxième participation.

Quand l'archer participe sous des catégories d'arcs différentes (ex. C50M et R50M), dans ce cas il pourra être classé une seule fois dans chacune des catégories dans laquelle il a réalisé un score.

Identification de l'archer

Pour identifier l'archer l'organisateur tiendra compte du nom, prénom, date de naissance inscrit dans la licence, permettant d'établir sans confusion possible le même individu.

Un archer qui possède plusieurs licences ne signifie pas que ce n'est pas le même individu.

Participation à l'inter-équipe

Pour l'inter-équipe il sera seulement tenu compte de ce que l'archer a mentionné comme club sur sa feuille de marque lors de la réalisation de son premier score. Une deuxième participation dans la même catégorie n'autorise pas l'athlète à participer à une deuxième équipe.

Rédaction du résultat 2^{ème} participation

Les scores réalisés lors d'une deuxième participation doivent être indiqués dans le résultat final sous le titre de 2^{ème} participation.

L'enregistrement du résultat 2^{ème} participation a pour seul but, l'officialisation du résultat pour les archers qui ont une deuxième licence (fédération étrangère). Il est important de retrouver la division d'arc dans laquelle le résultat a été réalisé (ex. Recurve Homme 2^{ème} participation)

Prix pour la deuxième participation

Il n'y a pas obligation à donner des prix pour les deuxièmes participations, cette dernière n'est pas une catégorie. Néanmoins si l'organisateur décide de les récompenser, cela ne peut pas diminuer la valeur des prix dans les autres catégories.

Enregistrement des résultats pour le championnat de Ligue et coupe des clubs

Seul sera retenu le premier score ayant été réalisé dans une catégorie officielle sous un club LFBTA. Les résultats réalisés en 2^{ème} participation NE SONT PAS RETENU pour le championnat de Ligue ou la coupe des clubs.

[Menu](#)

Passeport de tir LFBTA

La délivrance d'un passeport de tir LFBTA validé donne droit à participer à des compétitions.

Pour pouvoir bénéficier d'un passeport, il faut être membre à tout point de vue avec la LFBTA.

Le passeport est uniquement valide lorsque celui-ci contient l'étiquette de l'année sportive en cours et signé par un membre du comité du club.

Le passeport constitue par ce fait un acte d'adhésion à l'activité des pratiques encadrées par la LFBTA et ses structures.

Si vous n'avez pas encore de passeport, vous pouvez l'obtenir par l'intermédiaire de votre club.

Le tir à l'arc est un loisir ou un sport qui peut comporter quelques risques pour soi-même et pour les autres. La licence comprend une assurance en responsabilité civile et individuelle en cas d'accident.

Animer une pratique tel que le tir à l'arc à quelque niveau que ce soit, est un acte responsable. L'adhésion à la LFBTA est la garantie d'une part d'un mode de pratique dans le respect des règles indispensables de sécurisation et d'autre part à la progression individuelle.

Le passeport et les obligations

Lors d'une compétition l'archer doit présenter son passeport de tir au secrétariat du club organisateur.

Le secrétariat organisateur doit vérifier l'étiquette qui valide le passeport de tir de l'année sportive en cours.

AU CAS OÙ LE TIREUR NE PEUT PAS PRÉSENTER SON PASSEPORT VALIDÉ, IL NE POURRA PAS PARTICIPER À LA COMPÉTITION À LAQUELLE IL SE PRÉSENTE.

Pour pouvoir inscrire une distinction ou une performance dans le passeport, l'archer doit le présenter en ordre à l'arbitre en fonction. Si l'archer ne le fait pas la distinction ne sera pas validée.

L'organisateur qui autorise un archer sans licence à participer à sa compétition est responsable en cas d'accident.

Le passeport comprend plusieurs chapitres, parmi ceux-ci, il y a des cases pour y inscrire les distinctions ou les brevets. Lorsqu'un archer réalise une distinction, un diplôme ou un brevet, le passeport doit être complété par un arbitre en fonction.

Chaque archer est responsable de son passeport, à lui de faire le nécessaire pour qu'il soit correctement complété.

Voir exemple ci-dessous.

DISTINCTION LFBTA • SALLE					
DISTANCES 18 - 25					
CAT	SCORE	DATE	LIEU	SIGNATURE	DISTINCTION
	232	15/01/2013	Bellegem		10m br. Pin
	460	31/01/2013	Waterloo		18m br. If

Il est strictement interdit de redemander plusieurs fois le même brevet ou la même distinction.

[Menu](#)

Taxe de tir

Pour toutes les compétitions, hormis les compétitions BAOC, une redevance de 0,25 € par archer et par participation de tir doit être payée à la LFBTA.

Pour les épreuves BAOC, la taxe s'élève à 1,25 € par archer. Elle comprend la redevance LFBTA et la taxe WA qui permet l'obtention des distinctions de la WA.

Pour obtenir l'homologation WA une taxe de 50 euros doit être payée en plus de la redevance LFBTA de 0,25 € par archer. Cette taxe permet l'obtention des distinctions et l'officialisation des records internationaux : « Badges Target WA » (BT WA) ou « ARROW HEAD, pointes de flèches ».

Les taxes doivent être payées dans les 15 jours qui suivent la date de réception de la note de créance de la LFBTA.

Annulation d'une compétition

Les clubs qui souhaitent annuler la taxe WA, doivent prévenir le secrétaire administratif 10 jours avant la date de la compétition prévue. Après ce délai, le club sera redevable de la taxe (50,00 €).

Les clubs qui ne sont pas en ordre de paiement de la taxe de tir demandée selon les modalités dans le présent paragraphe ne seront pas repris dans les calendriers LFBTA, nationaux et internationaux l'année d'après. A défaut de paiement endéans dans les 15 jours, le club est tenu de prendre contact avec le trésorier de la LFBTA pour le signaler. Si étonné de ne pas voir la compétition du club dans les calendriers et faisant finalement le paiement tardivement, la LFBTA n'est pas dans l'obligation d'ajouter une compétition après que les calendriers ont été édités. Toutes les compétitions qui n'ont pas été avalisées par la LFBTA ne seront pas acceptées comme officielles.

Toutes les compétitions en salle du type Ligue et Nationales sont des tirs homologués par la W.A. (tirs avec BT WA). La taxe W.A. est comprise dans la taxe de tir.

NE PAYEZ PAS AVANT D'AVOIR REÇU LA NOTE DE CRÉANCE.

En cas de rappel une majoration de 12,50 € sera appliquée.

COMPTE LFBTA n° 634-7620002-45

Type de compétition	Taxe
25m 2 X 36 flèches en plein air	0,25 € par archer et par participation
50/30 m 2 X 36 flèches en plein air	
Tir 2D nature (blason)	
Tir 3D	
Compétition en salle non BT WA (Tir province)	
Toutes les épreuves dans le calendrier LFBTA, repris dans le tableau ci-dessous qui ne sont pas Badge Target WA.	

Épreuves reprises dans le calendrier WA & LFBTA (Badge Target)

Épreuve 1440 en plein air (Badge Target WA) 4 X 36 flèches ou 8 X 36 flèches	50 € par compétition + 0,25 € par archer et par participation.
Épreuve 70m recurve / 50m compound / 50m barebow 2 X 36 flèches ou 4 X 36 flèches	50 € par compétition + 0,25 € par archer et par participation.
Compétition avec duels 70m / 50m 2 x 36 flèches + finales	50 € par compétition + 0,25 € par archer et par participation.
BAOC	1,25 € par archer et par participation
FIELD 24 à 48 cibles	50 € par compétition + 0,25 € par archer et par participation.
Compétition en salle (Badge Target WA) : – BAIC – Nationale sans finales – Tir ligue	0,75 € par archer et par participation

FRAIS D'ARBITRAGE
Version 2020516

Défrayement des arbitres
Les arbitres sont défrayés par la LFBTA.

Dans les compétitions officielles l'organisateur doit veiller à ce que chaque arbitre désigné par le responsable d'arbitrage reçoive au moins 5 boissons et 1 repas par journée de prestation. Ces frais sont à prendre à charge de l'organisateur et ne sont pas déductibles de la valeur des prix.

[Menu](#)

Frais d'inscription

Frais d'inscription	Catégories officielles			<i>Tir loisir & Aspirant</i>	
	Senior 50+ 60+	U13 U15 U18 U21		Senior 50+ 60+	U13 U15 U18 U21
Type de compétition					
25m 2 X 36 flèches	10 €	8 €		10 €	7€
50/30 m 2 X 36 flèches	10 €	8 €		10 €	7 €
Epreuve 1440 4 X 36 flèches	14 €	10 €		14 €	7 €
Epreuve 1440 8 x 36 flèches	20 €	14 €		20 €	12 €
70m / 60m / 50m 2 X 36 flèches	10 €	8 €		10 €	7 €
70m / 60m / 50m 4 X 36 flèches	14 €	10 €		14 €	7 €
Compétition avec duels 70m / 50m 2 x 36 flèches + finales	12 €	9 €		12 €	7 €
BAOC	12 €	9 €		12 €	7 €
FIELD 24 cibles	14 €	10 €		14 €	7 €
FIELD 48 cibles	20 €	14 €		20 €	7 €
Tir nature (blason)	10 €	7 €		-	
Tir 3D	12 €	8 €		-	
Compétition en salle 60 flèches (Type N ou L)	10 €	8 €		10 €	7 €
Combiné 25m 60 flèches + 18m 60 flèches	14 €	10 €		14 €	9 €
BAIC	12€	9 €		-	-

Procédure d'annulation d'une inscription

Les inscriptions qui n'ont pas été annulées trois (3) jours avant le premier jour de la compétition doivent être honorées par des paiements par les archers eux-mêmes ou par le club auquel ils appartiennent.

En cas de maladie (dans la période des 3 jours) il convient par téléphone ou SMS prévenir l'organisateur dès que cela se déclare.

Le club peut demander un mot du médecin traitant daté d'incapacité à tirer à l'arc.

Les autres motifs seront examinés par le club organisateur au cas par cas.

Les absents sans annulation

Un archer qui s'inscrit, ne se présente pas à la compétition et n'a pas annulé son inscription à temps peut être invité à payer le droit d'inscription. Une note de créance peut être envoyée au club du contrevenant, l'invitant à payer les frais d'inscription.

En cas de non-paiement, le club peut refuser l'inscription du contrevenant l'année d'après.

Récompenses à remettre par catégories officielles

Valeur des récompenses à remettre

La valeur totale à remettre à cet effet doit être au minimum égale à 50 % des recettes des inscriptions de tous les archers, diminuée des taxes de tirs.

Faisant suite à l'organisation d'une compétition officielle l'organisateur doit veiller à ce que toutes les récompenses prévues lors de la distribution des prix soient remises à qui de droit par tous les moyens possibles.

Après réception des paiements des inscriptions, l'organisateur est tenu avant de distribuer les prix d'afficher le montant des prix qui seront distribués..

Toute plainte formulée par l'archer doit être adressée en premier au club organisateur, si ce dernier ne répond pas, la plainte doit être envoyée à la secrétaire de la LFBTA dans les 48 heures.

Exception autorisée

Dans le cas où l'organisateur devrait payer une location à une structure sportive dont il n'est pas le propriétaire ou le seul locataire. La valeur des prix peut être diminuée si la location de la salle dépasse les 30% du total des rentrés d'inscriptions.

Nombre de prix à distribuer en individuel

De 1 à 4 tireurs	1 prix
De 5 à 9 tireurs	2 prix
10 tireurs et plus	3 prix

L'archer qui se retrouve seul dans sa catégorie

Dans le cas où un compétiteur serait seul dans sa catégorie, il a droit à une récompense.

La récompense doit avoir au moins une valeur à la moitié de l'inscription. Si l'inscription = 10 €, la récompense doit avoir une valeur minimum de 5 €.

La valeur de la récompense remise aux compétiteurs qui sont seuls dans une catégorie ne doit pas obligatoirement avoir la même valeur.

Prix dans les catégories U18 et U21

Les jeunes de 20 ans et moins payent une inscription 25% moins élevée que les personnes de 21 ans et plus de ce fait il est autorisé de donner des prix d'une valeur moins élevés de 25%.

Prix dans les catégories U13 et les U15

Chez les enfants "U13 et les U15" le plaisir de participer doit primer avant la concurrence et les résultats. Afin de désempoigner certains nous préconisons dès lors de donner un souvenir à chacun (type médaille) de valeur et d'aspect équivalent. Un classement peut être rédigé dans le résultat final, mais lors de la distribution des prix nous préconisons de les appeler par ordre alphabétique.

Nombre de prix à distribuer au par équipe

Au moins deux équipes	1 prix
De 3 à 5 équipes	2 prix
Plus de 6 équipes	3 prix

Seuls peuvent participer à l'inter-équipe les compétiteurs classés en catégories officielles. Dans les compétitions tir sur cible, le classement inter-équipe doit être réalisé en totalisant les trois meilleurs résultats des archers du même club et du même groupe d'arcs. Il y a deux groupes d'arcs distincts : Les arcs droits «LONGBOW» et les arcs classiques « RECURVE » dans un groupe et les compounds dans un autre (voir tableau par type de compétition). [Menu](#)

Les records

Conditions pour pouvoir prétendre à un record LFBTA :

- L'archer doit être inscrit à la LFBTA au moment où la performance a été réalisée.
- La compétition doit être inscrite dans un calendrier national ou international.
- La compétition doit se dérouler sous le contrôle d'au moins un arbitre.
- Les records doivent être enregistrés par un arbitre.
- La double marque ainsi que les signatures sur les feuilles de marques des archers participants sur la même cible sont demandées.
- La procédure de la ligue concernant la demande de record doit être respectée.
- Les records réalisés dans les championnats de province peuvent être accordés à conditions que les règles de tir LFBTA ont été respectées.
- Quand la compétition se déroule en dehors de la LFBTA, il faut envoyer les feuilles de marque signées et certifiées exactes par un arbitre officiel au responsable à l'arbitrage lfbta. Aucun record ne sera homologué sans feuilles de marque sauf les records réalisés dans les championnats du monde, championnats d'Europe, grand prix, World Cup ou junior Cup. Le secrétariat devra tenir compte du résultat officiel délivré par le responsable qui a accompagné l'équipe ou par l'archer lui-même.

Conditions pour pouvoir prétendre à un record de Belgique réalisé en Belgique

- La compétition doit être organisée selon les règles de la WA et doit être ouverte à tous les archers des deux ligues.
- La compétition doit être reprise dans le calendrier officiel d'une des ligues belges (BSV ou LFBTA).
- La compétition doit se dérouler sous le contrôle d'au moins un arbitre officiel.
- Les records doivent être enregistrés par des arbitres officiels qui dirigent la compétition concernée.
- La double marque ainsi que les signatures des archers de la cible sont obligatoires pour pouvoir prétendre à un record belge.
- La procédure de la ligue concernant la demande de records doit être respectée.
- Un rapport d'arbitrage doit attester que la compétition s'est déroulée selon règlements WA.

Conditions pour pouvoir prétendre à un record de Belgique avec un score réalisé en dehors de la Belgique :

- Sont retenus, tous les records belges réalisés dans les compétitions reprises dans le calendrier WA. et organisées selon les règles de la WA.
- Pour faire homologuer un record de Belgique, l'archer est tenu de présenter les feuilles de marque signées au chef arbitre. Les feuilles de marque doivent être certifiées exactes par un arbitre officiel.
- Quand le record a été réalisé en dehors de la Belgique, les feuilles de marque doivent être envoyées au responsable à l'arbitrage lfbta. Aucun record ne sera homologué sans feuilles de marque sauf les records réalisés dans les championnats du monde, championnats d'Europe, grand prix, World Cup et Junior Cup. Le secrétariat devra tenir compte du résultat officiel délivré par le responsable qui a accompagné l'équipe ou par l'archer lui-même.

Record en sur-classement

Le sur-classement est atteint quand un athlète rencontre des conditions de tir (distance ou blason) plus élevé que celles demandés dans sa catégorie. Dans ces conditions un archer peut prétendre à une distinction ou un record qui correspond avec sa performance réalisée, c'est ainsi que :

- les athlètes dans les catégories d'âges U18 (cadet) qui tirent dans les mêmes conditions de la catégorie U21 (junior) peuvent obtenir un record ou une distinction U21 et senior ;
- les athlètes dans les catégories d'âges U21 peuvent obtenir un record ou une distinction senior ;
- les athlètes qui tirent dans les mêmes conditions des seniors peuvent obtenir un record ou une distinction senior.
- les athlètes dans les catégories 60 (vétérans) qui tirent dans les mêmes conditions de la catégorie 50 (master) peuvent obtenir un record ou une distinction de la catégorie 50.

Conditions pour pouvoir prétendre à un record de Belgique par équipe.

- Les records par équipe peuvent être obtenus dans l'inter-pays Belgique-Hollande.
- Autre que l'inter-pays Belgique-Hollande les records de Belgique en équipe nationale peuvent uniquement être obtenus dans les compétitions internationales destinées aux équipes nationales concourant sous le sigle BEL

Record WA et EMAU

- Seules les compétitions inscrites dans le calendrier de la WA (BTF) donnent droit aux records européens et mondiaux. Voir le calendrier sur le site <http://www.archery.org/>.

Procédure pour homologuer un record ou une haute distinction

- Tous les records réalisés en LFBTA doivent être signalés au Chef Arbitre en fonction dans la compétition concerné. Le Chef Arbitre a pour mission de remplir, réunir et envoyer tous les documents à l'administrateur ayant en charge l'arbitrage [L.F.B.T.A. - Toni Di Pierdomenico \(lfbta.be\)](mailto:L.F.B.T.A. - Toni Di Pierdomenico (lfbta.be)).
- La LFBTA se dégage de toute responsabilité de l'homologation si l'athlète refuse la mission du chef arbitre.
- Lors d'un record réalisé en dehors de la Belgique, l'athlète doit veiller à ce que les feuilles de marque soient certifiées exactes par un arbitre officiel et doit les envoyer à l'administrateur ayant à charge l'arbitrage. Aucun record ne sera homologué sans feuilles de marque sauf les records réalisés dans les championnats du monde, championnats d'Europe, grand prix, World Cup et Junior Cup. Le responsable d'arbitrage devra tenir compte du résultat officiel délivré par le responsable qui a accompagné l'équipe ou par l'athlète lui-même.
- Les documents pour un record international doivent être envoyés dans les **5 jours** au responsable de l'arbitrage.
 1. Feuilles de marque
 2. Documents « demande de distinction et/ou de record »
 3. Le résultat
- Un record sur 36 flèches est seulement homologable quand il est réalisé lors d'une compétition 4 distances (épreuves 1440).

Remarque

- Pour plus de sécurité envoyez un courriel au responsable de l'arbitrage pour prévenir du record [L.F.B.T.A. - Toni Di Pierdomenico \(lfbta.be\)](mailto:L.F.B.T.A. - Toni Di Pierdomenico (lfbta.be)).

# Meilleur score individuel tir sur cible en plein air # # BENJAMIN & PUPILLE #				LFBTA				BELGE			
Arc	Distance	Blason	Nombre flèches	U 13 W	U 15 W	U 13 M	U 15 M	U 13 W	U 15 W	U 13 M	U 15 M
				Recurve / Compound	Épreuve 1440	122/80	144	#	#	#	#
Recurve / Compound	50m	122	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Compound	50m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	40m	122	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	30m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	20m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Les scores sur 36 flèches ci-dessus doivent être réalisés lors des compétitions 4 distances (épreuves 1440)											
Compound	50m	80	15	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	40m	122	72	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	25m	80	72	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	20m	122	72	#	#	#	#	#	#	#	#

# RECORD INDIVIDUEL HOMOLOGABLE # # ARC NU TIR SUR CIBLE EN PLEIN AIR #			
Arc	Distance	Blason	Nombre flèche
Barebow	50 / 30	80 cm	72
Longbow	30 / 20	80 cm	72
Barebow	25 m	60 cm	72
Longbow	25 m	60 cm	72
Barebow	50m	122 cm	72

LFBTA					
Dame			Homme		
Jeune	Senior	Master	Jeune	Senior	Master
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#

[Menu](#)

Demander une distinction

Les tableaux des distinctions obtenable sont inclus dans le paragraphe [Compétitions](#)

Quelles démarches faut-il réaliser pour obtenir une distinction en tant qu'archer ?

Pour obtenir une distinction ou une récompense l'archer doit avoir participé dans les conditions demandés (blasons, distances, matériels, âge, score, etc...).

Après avoir terminé l'épreuve l'archer doit vérifier ses feuilles de marques. Celles-ci doivent contenir son nom, son club, sa catégorie, la distance de tir, le numéro de sa licence, le numéro de cible, les scores cumulés, le score total, le total des X et les dix (en plein air), le total des 10 et des 9 (en salle) et signatures.

Pour demander un Pin's ou un Pin's jeune LFBTA

Présenter vos feuilles de marques et votre passeport à l'arbitre en charge de l'arbitrage le jour de la compétition. L'arbitre fera le nécessaire pour enregistrer votre distinction auprès de la LFBTA et le mentionnera dans votre passeport.

Les pin's jeunes seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

Pour demander un brevet aspirant

Voir dans le chapitre « [Promotion](#) »

Les brevets indoor sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les diplômes pour les archers de son club.

Suivre le lien : <https://www.lfbta.be/rubrique213.html>

Pour demander une distinction WA

Présentez vos feuilles de marques et votre passeport à l'arbitre en charge de l'arbitrage le même jour de la compétition que vous venez de faire. L'arbitre fera le nécessaire pour enregistrer votre distinction auprès de la LFBTA et le mentionnera dans votre passeport.

Vous recevrez votre distinction par l'intermédiaire de la LFBTA et votre responsable de club.

Les distinctions internationales peuvent uniquement être obtenues dans des compétitions Badges TARGETS WA (BTWA) et sont uniquement décernées aux archers ayant réalisés ou dépassés les scores indiqués dans les tableaux (voir paragraphe « COMPÉTITION »).

Les distinctions sur **fond Or et Pourpre** sont des hautes distinctions et doivent être commandés à la World Archery, par conséquent un résultat de la compétition doit accompagner la demande.

Sur-classement

Le sur-classement est atteint quand un athlète rencontre des conditions de tir (distance ou blason) plus élevé que celles demandés dans sa catégorie, dans ces conditions un archer peut prétendre à une distinction qui correspond avec sa performance réalisée, c'est ainsi qu'un :

- cadet ou une cadette peut obtenir une distinction junior et senior ;
- junior homme ou une junior dame peut obtenir une distinction senior ;
- master homme ou dame peut obtenir une distinction senior ;
- vétéran homme ou vétéran dame peut obtenir une distinction master et senior.

[Menu](#)

Promotion

Tous les clubs organisateurs souhaitent une participation maximum à leurs compétitions. Afin de promouvoir la LFBTA donne à des archers débutants la possibilité de s'intégrer dans les compétitions.

Nous distinguons deux classes :

- Les archers qui se trouvent en recherche de progression au travers de la réalisation d'un brevet, nous les appellerons les **ARCHERS ASPIRANTS** (débutants).
- Les archers qui ne souhaitent pas compter les points ou tirer sur un blason autre que celui désigné pour les catégories officielles et aspirants sont appelés **ARCHERS LOISIRS**.

Les organisateurs ne sont pas obligés d'accepter les aspirants. Chaque club est libre d'accepter ou de refuser, néanmoins, afin d'augmenter dans le futur le nombre de participants cela est une opportunité en prendre en compte.

A. Archers aspirants

Contrairement aux apparences, il n'y a pas de catégories. Tous les archers qui se trouvent en recherche de progression au travers de la réalisation d'un brevet (leur objectif étant de se surpasser et non de dépasser les autres).

De même qu'il n'y aura pas d'autre prix que l'obtention du brevet officiel de la Ligue fourni par le club quand l'objectif fixé est atteint. Toutefois, nous donnons la liberté à l'organisateur désireux de mettre ses débutants en exergue en leur offrant un souvenir ! Cela est laissé au choix de l'organisateur.

Chez les aspirants il est formellement interdit de proclamer une distribution de prix en mélangeant des adultes et des enfants.

Nous préconisons souvenirs pour tous, appelés par ordre alphabétique ou proclamation des prix pour encourager et pas pour décourager un enfant. Soyez attentif à cela.

Définition de l'aspirant

Est aspirant l'archer qui n'a pas encore acquis le niveau technique pour grouper ses flèches sur le blason et distance imposés dans la catégorie dans laquelle il serait normalement amené à tirer.

Période limitée

La période commence à partir du moment où un archer a réussi son premier brevet. Il est autorisé à participer dans les compétitions en tant qu'aspirant durant une période de 1 an, période après laquelle il est amené à s'inscrire dans la catégorie officielle même si celui-ci n'a pas réussi tous les brevets.

ATTENTION

LES ARCHERS ASPIRANTS (DÉBUTANTS) NE PRATIQUENT PAS DANS LES MEMES CONDITIONS QUE DANS LES CATÉGORIES OFFICIELLES, LEURS RESULTATS NE PEUVENT PAS ÊTRE RETENUS POUR LE CLASSEMENT INTER ÉQUIPE, CHAMPIONNATS DE LIGUE ET COUPE DES CLUBS.

Les noms, prénoms, club et points des archers aspirants peuvent apparaître dans le résultat.

[Menu](#)

Quitter la classe aspirant

Un archer aspirant peut rejoindre sa catégorie officielle à tout moment de son évolution (conseil de l'entraîneur ou du club), il ne doit pas avoir obtenu tous ses brevets ! Une fois ce choix opéré, l'archer ne peut plus concourir en aspirant !!!

Pourquoi ?

Le but est de donner la possibilité à un futur compétiteur de s'habituer aux plaisirs de la compétition et de mesurer sa progression.

Acceptation des aspirants dans une compétition

Quand l'organisateur fait sa demande de compétition, il est en droit d'accepter ou de refuser les aspirants. Si l'organisateur accepte les aspirants, il peut accepter ou refuser certaines distances ou placements de blason en fonction de la disponibilité de la ciblerie et la taille de celle-ci.

Format de tir accepté

Sont seuls reconnus en LFBTA les formats de tir pour aspirant repris dans les grilles ci-dessous. La LFBTA donne aux aspirants la possibilité de débiter dans les conditions reprises dans les grilles ci-dessous. Toutes les autres conditions de tir données par l'organisateur ne sont pas de la responsabilité de la LFBTA et la mention des scores dans le résultat final n'est pas admise.

Sont admis comme aspirant (débutant) dans les compétitions

Par type de compétition, une fois que l'aspirant a obtenu le score (Brevet) le plus haut (repris dans les grilles ci-dessous) le pratiquant est ensuite tenu de s'inscrire dans la catégorie officielle.

Une fois que le pratiquant a participé à une compétition dans la catégorie officielle, il ne lui est plus permis de revenir chez les aspirants, même si celui-ci n'a pas obtenu tous les brevets.

Nombre de flèches par volées

Les pratiquants aspirants sont intégrés dans le format de compétition officielle, cela signifie que ceux-ci doivent tirer 3 flèches par volées quand les seniors en tirent 3 flèches et quand ils en tirent 6 par volées les aspirant doivent aussi en tirer.

Tir brevet 10m dans les clubs

Les brevets 10m jeunes (cadets et plus jeune) peuvent être obtenus dans les clubs à condition qu'il y ait un arbitre présent qui officie pendant l'épreuve. L'arbitre est amené à signaler par un moyen auditif (sifflet) le moment pour aller sur le pas de tir, le début du tir et le moment pour aller chercher les flèches. Une feuille de marque est à remplir par les participants et l'arbitre veille au bon déroulement du tir. Dans les clubs (tir brevet) le cadre technique est en droit d'accompagner ses jeunes à la cible pour aider les débutants dans les démarches à réaliser.

Brevet LFBTA aspirant 10m pour les jeunes U13 – U15 – U18 en plein air							
Arc	Distance	Blason	Nombre fl.	Pratique	Roseau	Pin	Bouleau
Recurve Compound Barebow Longbow	10m	80cm	36	Sans viseur Viseur	230/360	270/360	300/360
			72	Sans viseur Viseur	460/720	540/720	600/720

Les brevets sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les brevets pour les archers de son club. Suivre le lien <http://www.lfbta.be/rubrique220.html>

Définition du sans viseur

Le **tir sans viseur** se pratique en visant avec la flèche (Barebow) ou en tir Longbow, sans repères de viser.

Définition du tir viseur

Le **tir Viseur** se pratique en visant à l'aide d'un viseur, accessoires selon le règlement WA.

Définition du tir Barebow (Arc Nu)

Le tir **Barebow** se pratique selon le règlement WA.

Brevet LFBTA aspirant 15m en plein air							
Arc	Distance	Blason	Lieu	Nombre fl.	Frêne	Peuplier	Laurier
Recurve Compound Barebow Longbow	15m	80cm	Plein air	72	560/720	600/720	640/720

Brevet LFBTA aspirant 25m en plein air						
Classe d'âge	Arc	Blason	Nombre fl.	If	Bambou	Ebène
U13 Avec ou sans viseur	Recurve Compound	122cm	72	500/720	550/720	600/720
U15 avec ou sans viseur	Recurve					
U15	Compound	80cm				
U18 – U21 – Senior – 50 – 60	Recurve Compound					
Jeune – Senior – 50+	Long Bow Barebow					

Brevet LFBTA aspirant 50/30m en plein air						
Classe d'âge	Arc	Blason	Nombre fl.	Saule	Camélia	Oranger
U13 – U15 Avec ou sans viseur	Recurve Compound	122cm	72	500/720	550/720	600/720
Jeune – Senior – 50+	Long Bow Barebow					
U18 – U21 – Senior – 50 – 60	Recurve Compound	80cm				

Brevet LFBTA aspirant Épreuve 1440								
Classe d'âge	Arc	Distance	Nombre fl.	Blason	Nombre fl. / volée	Bronze	Argent	Or
Toutes	Recurve ou Compound	50m	36	122cm	6	1000	1100	1200
		40m	36					
		30m	36	80cm	3 ou 6			
		20m	36					

Les brevets sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les brevets pour les archers de son club. Suivre le lien <http://www.lfbta.be/rubrique213.html>

Brevet LFBTA aspirant 10m en salle pour les U13 – U15 – U18 – U21							
Arc	Distance	Blason	Nombre fl.	Pratique	Roseau	Pin	Bouleau
Recurve Compound	10m	80cm	30	Sans viseur	200/300	230/300	270/300
				Viseur	230/300	250/300	270/300
Longbow Barebow				Sans viseur	200/300	230/300	250/300

Brevet LFBTA aspirant 18m en salle						
Classe d'âge	Arc	Blason	Nombre fl.	If	Bambou	Ebène
U13	Recurve & Arc nu Compound	80cm	60	450/600	500/600	540/600
U15	Recurve Barebow Longbow					
U18, U21, Senior, 50, 60	Barebow Long Bow					
U15	Compound	60cm				
U18, U21, Senior, U50, U60	Recurve Compound					

Les brevets sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les brevets pour les archers de son club. Suivre le lien <http://www.lfbta.be/rubrique213.html>

Les aspirants dans le FIELD

Quand l'organisateur place un pas de tir jaune, les débutants peuvent parfois en profiter en dehors du classement officiel. Cela est laissé au choix de l'organisateur d'accepter ou de refuser.

Prix d'inscription pour les aspirants

Voir dans le chapitre « Frais d'[inscription](#) ».

B. L'ARCHERS LOISIRS

C'est l'archer qui demande à l'organisateur de pouvoir tirer hors catégorie.

L'organisateur est en droit d'accepter ou de refuser. En acceptant l'organisateur accepte de se conformer au présent règlement.

Le prix d'[inscription](#) est le même que ceux pour les catégories officielles.

LE CHOIX DE PARTICIPER EN TIR LOISIR EST DÉFINITIF APRÈS L'INSCRIPTION, PAS DE MODIFICATION POSSIBLE LE JOUR DU TIR.

L'archer loisir n'est pas dans l'obligation de noter les points et il ne participe pas à l'inter-équipe de son club et à un classement, quel qu'il soit. Il peut tirer sur un blason WA 80 cm, 60 cm ou 40 cm.

Les noms des archers loisirs et les résultats ne peuvent pas être indiqués dans le résultat final de la compétition. Néanmoins, **le nombre tireur loisir ayant participé à la compétition doit être indiqué au résultat (LA TAXE DE TIR LFBTA EST REDEVABLE)**

Autre de ce qui est autorisé dans le présent règlement l'archer doit respecter les règles en vigueur comme pour les catégories officielles. Cela aussi bien sur la question du matériel, tenue vestimentaire, les règles de tirs, du respect vis-à-vis des compétiteurs, arbitres et de l'organisateur, etc....

Dans le cas où l'archer loisir ne respecterait pas les règles, exemple, : tirer des flèches quand le temps est écoulé (tirer quand l'arbitre a donné le signal fin du tir). L'arbitre est en droit de l'exclure de la compétition sans que celui-ci puisse réclamer un remboursement de son inscription.

L'organisateur est en droit de récompenser le tireur par un souvenir, mais cela est facultatif et laissé au choix de l'organisateur.

L'organisateur ne peut en aucun cas faire mention du résultat (participant loisir ou hors catégorie) dans son résultat officiel.

[Menu](#)

Les masters, vétérans et jeunes qui demandent de changer de catégorie

Les vétérans et les masters qui veulent participer dans la catégorie senior ou les vétérans qui veulent participer dans la catégorie master peuvent demander une dérogation auprès de la LFBTA.

Les jeunes qui veulent participer dans la catégorie supérieure peuvent demander une dérogation auprès de la LFBTA.

Pour ce faire, il convient d'en faire la demande dans le délai prévu auprès de la secrétaire générale.

Le document à remplir est téléchargeable sur le site de la LFBTA www.lfbta.be ou peut être demandé par téléphone ou par voie postale ou par mail à la secrétaire générale.

XXXXXXXXXXXXXXXX

@lfbta.be

XXXXXXXXXXXXXXXXX ([Provisoire](#))

Règlement

- La demande doit être introduite auprès de la secrétaire générale avant la date indiquée dans le tableau ci-dessous. Attention les date ne sont pas les mêmes pour toutes les disciplines.
- Il n'y a pas de retour possible dans l'ancienne catégorie pendant la saison en cours, les championnats LFBTA et Belgique inclus.
- Cette autorisation couvre la saison demandée et peut-être reconduite si le tireur en fait la demande. Si aucune autorisation a été délivrée où renouvelée le tireur doit reprendre automatiquement la catégorie d'âge selon le règlement LFBTA.
- Une fois la demande acceptée le tireur est tenue de s'inscrire dans la catégorie d'âge demandée jusqu'à la fin de la saison. Cette autorisation est uniquement valable en Belgique, informez-vous pour l'étranger.
- La demande concerne uniquement les catégories indiquées dans les tableaux ci-dessus et la saison désignée.
- Afin de confirmer votre autorisation en cours de compétition il est conseillé de tenir une copie de votre document dans votre passeport de tir.
- Le tireur venant d'un pays étranger sera amené à tirer dans la catégorie d'âge conformément aux règles LFBTA. Néanmoins, un tireur étranger sur demande de sa fédération est autorisé à concourir dans la catégorie senior (exemple un tireur élite d'un pays étranger).

Types de compétitions	Saisons	Date limite d'introduction du document
FIELD	1 février au 30 octobre	Avant le 15 janvier
3D	1 octobre au 30 septembre	Avant le 15 septembre
Tir en plein air, Épreuve 1440, 25m, 50&30m, 70m sans finale.	1 avril au 30 septembre	Avant le 15 mars
Tir en salle, 18m et 25m	1 octobre au 30 mars	Avant le 15 septembre

Catégories autorisées

Catégorie d'âge en cours		Catégorie d'âge demandée	Catégorie d'âge en cours		Catégorie d'âge demandée
Vétéran	→	Master	U13	→	U15
Vétéran	→	Senior	U15	→	U18
Master	→	Senior 2	U18	→	U21

[Menu](#)

Règlement coupe des clubs en salle

Période

Chaque année la LFBTA recommence un nouveau classement.

- Début : Première compétition de type L ou N en salle après le championnat de Ligue.
- Fin : Dernière compétition de type L ou N en salle avant le championnat de Ligue.

Comment ça marche ?

En participant aux tirs L ou N organisés en LFBTA l'archer peut obtenir des points quotas pour son club en fonction de la place obtenue en individuel.

Le nombre de points quotas sont décernés de la manière suivante :

- S'il y a au moins 3 archers ou plus dans une catégorie :
 - ⇒ Pour une 1^{ère} place le club gagne 12 points quotas
 - ⇒ Pour une 2^{ème} place le club gagne 9 points quotas
 - ⇒ Pour une 3^{ème} place le club gagne 6 points quotas
 - ⇒ Pour une 4^{ème} place le club gagne 3 points quotas
- S'il y a seulement 2 archers dans une catégorie :
 - ⇒ Pour une 1^{ère} place le club gagne 9 points quotas
 - ⇒ Pour une 2^{ème} place le club gagne 6 points quotas
- S'il y a seulement 1 archer dans une catégorie
 - ⇒ Le club gagne 6 points.

Après chaque tir ligue les points quotas sont cumulés par club.

Le club peut obtenir un maximum de **70 points** par tir ligue.

Si le club participe à plus de 6 tirs durant la période coupe des clubs, la LFBTA retiendra les 6 plus hauts points quotas que le club a obtenus.

Que doit faire l'archer ?

L'archer doit simplement participer à des compétitions LFBTA de type L ou N pour faire gagner le club.

Il vérifie que les points ont bien été enregistrés et informe le responsable qui enregistre les résultats si ceux-ci ne sont pas justes.

Que fait la Ligue ?

Elle enregistre les points quotas de chaque club et fait un classement sur le total des points dans l'ordre décroissant.

Elle communique régulièrement les résultats par Courriel aux clubs et fait paraître ceux-ci sur le site de la Ligue.

Elle s'occupe à remettre les récompenses au championnat de Ligue.

Résultats

Après chaque tir ligue les points quotas sont cumulés par club de la manière suivante.

Exemple

Dix archers du club AAA ont participé à la compétition du club BBB le 22 février.

Parmi les 10 archers il y a 4 archers dans le Top 4 en individuel, il y a :

Une première place = 12 points

Une deuxième place = 9 points

Deux quatrième places $2 \times 3 = 6$ points le club AAA totalise 27 points

Le club AAA a participé à trois compétitions avant le championnat de ligue le plus proche.

Il réalise à la	1 ^{ère} compétition	18 points
	2 ^{ème} compétition	3 points
	3 ^{ème} compétition	6 points
	<u>4^{ème} compétition</u>	<u>27 points</u>
	Il totalise	54 points

En cas d'égalité dans une catégorie lors d'un tir Ligue les points quotas seront attribués de la manière suivante :

Il sera tenu compte du nombre de 10 et ensuite du nombre de 9.

Celui qui a obtenu le plus de 10 passes avant, si l'égalité persiste c'est celui qui a obtenu le plus de 9 qui prend la place la plus haute.

Si les archers sont à égalité parfaite (même nombre de points, de 10 et de 9) ils sont déclarés ex aequo et les mêmes points (coupe) leur seront attribués.

S'il y a ex-aequo entre 2 archers, la place suivant ne sera pas attribuée, si 3 archers sont ex-aequo, les deux places suivantes ne seront pas attribuées, etc. ...

Exemple : si le 2ème et le 3ème sont ex aequo ils recevront tous les deux les points du deuxième, les points du 3ème ne sont pas attribués, mais le quatrième reçoit les points du 4^{ème}.

Le classement

Le classement final sera établi sur la base du total des 6 meilleurs points quotas obtenus par le club (voir plus bas en cas d'égalité)

Les clubs seront classés par ordres décroissants, le vainqueur sera celui qui totalise le plus de points quotas sur les 6 meilleurs points quotas obtenus.

Un prix sera donné aux 3 premiers. La distribution des prix se fera au championnat de ligue.

Si un archer étranger à la LFBTA se classe dans le Top 4, les points sont attribués à l'archer LFBTA qui suit

Exemple :

1. Archer LFBTA = 12 Les points 1ère place
2. Archer GER = Pas de points, l'archer n'est pas membre LFBTA.
3. Archer LFBTA = 9 Les points 2ème place
4. Archer BSV = Pas de points, l'archer n'est pas membre LFBTA.
5. Archer LFBTA = 6 Les points 3ème place
6. Archer LFBTA = 3 Les points 4ème place

En cas d'égalité dans le classement final

La LFBTA tiendra compte uniquement des meilleurs points quotas obtenu par le club sans tenir compte de la limite des 70 points.

Exemple :

Club A : Le plus haut point 78 points

Club B : Le plus haut point 72 points

Le club A passe devant

La LFBTA départagera les clubs en tenant compte (dans l'ordre de la liste ci-dessous) :

- 1) du plus haut point quota obtenu par les clubs à égalités lors de la période en cours.
Si l'égalité persiste, la LFBTA tiendra compte ;
- 2) du deuxième plus haut point quota obtenu par les clubs à égalités.
Si l'égalité persiste encore la LFBTA tiendra compte ;
- 3) du troisième plus haut point quota obtenu par le club.

Ainsi de suite jusque les différents clubs sont départagés où qu'il y a plus de compétition pour les départager. Tous les résultats seront utilisés pour départager les clubs, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} compétition réalisée lors de la période en cours.

En cas où les clubs restent à égalités parfaites ils seront déclarés ex-aequo, deux premiers ou deux deuxièmes... dans le cas où cela arriverait aux deux premiers la deuxième place ne sera pas attribuée.

Dans le cas où cela arriverait aux deuxièmes la troisième place ne sera pas attribuée. Dans le cas où cela arriverait aux troisièmes un quatrième prix sera attribué.

Règlement

Seul compteront les points réalisés par les archers affiliés à la LFBTA.

Dans le cas où un archer participerait plusieurs fois à la même compétition dans la même catégorie, seule la première participation sera retenue pour autant qu'il a participé sous son club LFBTA, aucun point ne sera donné à la 2e, 3e, etc. ... participation.

Dans le cas où un archer participerait plusieurs fois sous des catégories différentes, la LFBTA retiendra la place la plus basse qu'il a obtenue dans le classement.

Pour qu'un archer puisse donner des points à son club, il doit tirer en premier sous la licence LFBTA, aucun point ne sera retenu si l'archer participe en premier sous une autre licence.

Sont uniquement retenus les résultats réalisés dans les compétitions organisées en LFBTA de type L ou N en salle conforme au règlement de sport (guide compétition) LFBTA.

Catégories : Sont retenus uniquement les résultats réalisés par les archers dans les catégories reprises dans la grille ci-dessous.

Catégorie officielles LFBTA								Blason 18m	Blason 25m
RU13W	RU13M	RU15W	RU15M	CU13W	CU13M	CU15W	CU15M	60 cm 10-1	80 cm 10-1
RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	40cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	60cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix
RW	RM	R50W	R50M	CW	CM	C50W	C50M		
R60W	R60M	C60W	C60M	RWO	RMO	CWO	CMO		
BU13W	BU13M	BU15W	BU15M					60 cm 10-1	80 cm 10-1
BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	BW	BM			40 cm 10-1	60 cm 10-1
B50W	B50M	B60W	B60M						
LMJ	LMS	LMM						60 cm 10-1	80 cm 10-1

Format compétition accepté :

- 2 X 30 flèches 18m.
- 2 X 30 flèches 25m.
- 2 X 30 flèches 25m + 2 X 30 flèches 18m compétition combinée avec un classement.

[Menu](#)

Format résultat

Après avoir organisé une compétition, l'organisateur est tenu de rédiger un document avec les résultats des archers. Celui-ci doit être envoyé à la LFBTA dans les sept jours après le dernier jour de compétition. Délai après lequel il sera considéré comme tardif. Si besoin la ligue peut envoyer une réprimande au club organisateur.

Le résultat doit être envoyé chez la secrétaire générale info@lfbta.be (**Provisoire**)

Dans le cas où les résultats ne respecteraient les règles suivantes, ils seront renvoyés à l'expéditeur pour modification.

Mentionner la ou les date(s) de la compétition, mentionner le lieu exact de la compétition : Nom de la salle ou du terrain adresse du lieu. Mentionner également les noms du corp arbitrale, chef arbitre, arbitres, et éventuellement les candidats arbitres qui ont officiés lors de la compétition.

Tous les points des participants dans une catégorie officielle ou aspirant doivent apparaître dans le résultat selon le format indiqué ci-dessous, même si l'un d'eux a tiré qu'une seule flèche.

Si l'archer participe que partiellement à une compétition (abandon ou tir incomplet) il doit être classé dans sa catégorie officielle.

L'organisateur n'est pas obligé d'accepter ou d'enregistrer les feuilles de marque soumises sans signature, sans somme totale, sans nombre de 10, de 9, de X ou ayant des erreurs de calcul, voir paragraphe [Etablissement des scores](#)

Les résultats épreuves 70m – 50m – 50/30m – 25m – 18m

Les résultats des compétitions 2 x 36 flèches ou 2 X 30 flèches doivent contenir le titre de chaque catégorie, nom, prénom, club et numéro d'affiliation, résultats (deux séries séparées + total + nombre de 10, X (en plein air) ou 9 (en salle)).

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant des scores.

En cas d'égalité individuels et équipes

En plein air :

- L'athlète avec le plus grand nombre de 10 (incluant les 10 intérieurs) passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de X (10 intérieurs) passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité.

En salle :

- l'athlète avec le plus grand nombre de 10 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 9 passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité

Titre catégorie....

	Nom/prénom	Nr. Ligue	Club	Scores			Total	
				Série 1	Série 2	Total	10	X / 9
1								
2								
3								

Le résultat d'une compétition avec finale

Doit contenir :

- 1) Les résultats des qualifications.
- 2) Les tableaux des matchs
- 3) Les classements finaux

Les résultats des qualifications doivent contenir nom, prénom, club et numéro d'affiliation, résultats (deux séries séparées + totales + nombre de 10 et de X10).

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant des scores.

Exemple format qualification

Titre catégorie :

	Nom/prénom	Nr. ligue	Club	Points			Total	
				Série 1	Série 2	Total	10	X10
1								
2								

- En cas d'égalité même procédure que décrit plus haut, mais s'ils sont déclarés à égalité pour des raisons de classement dans le tableau des duels, un tirage au sort décide de leur positionnement.

Tableau des matchs éliminatoires et finales avec les noms/ prénoms et scores.

Exemple format matchs

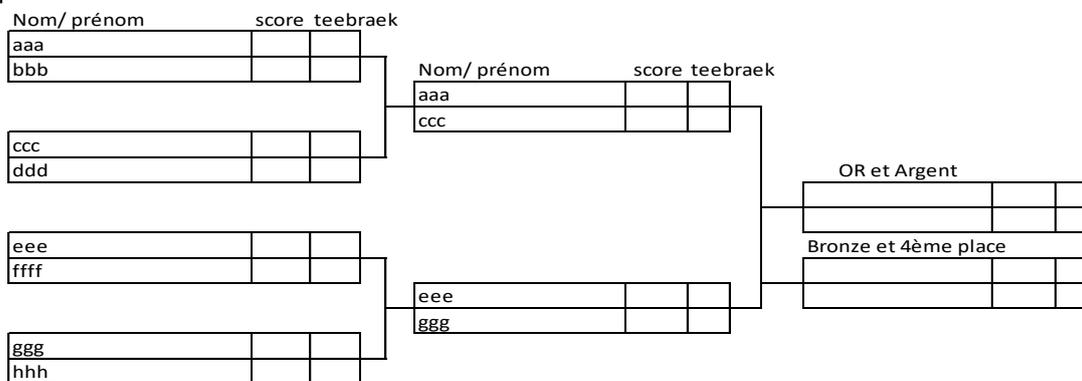


Tableau des résultats finaux

Les archers doivent être classés dans l'ordre décroissant selon les places obtenus.

Afin de faciliter le travail pour établir les classements il est demandé aux organisateurs d'utiliser le format (colonnes) ci-dessous pour toutes les compétitions.

Exemple résultat final

Titre catégorie

	Nom/prénom	Nr. ligue	Club	Total qualif	1/32	1/16	1/8	1/4	1/2	BR	OR
1											
2											

Les résultats doivent parvenir au plus vite auprès des secrétariats des deux ligues.

info@lfbta.be - info@handboogliga.be - secretairegeneral@lfbta.be

Résultats Épreuve 1440

Les résultats doivent contenir nom, prénom, club, numéro d'affiliation de l'archer et les résultats de chaque distance séparée + total + nombre de 10 (incluant les X) et de X.

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant des scores.

Simple Épreuve 1440 (exemple)

Titre catégorie

	Nom / Prénom	Nr Ligue	Club	D1	D2	D3	D4	Total	10	X10
1	fpeht	798568	GHB	200	250	250	300	1000	24	12
2	patns	569781	QRT	199	250	250	300	999	16	8

Double Épreuve 1440 (exemple)

Catégorie 1											
	Nom / Prénom	Nr Ligue	Club	D1	D2	D3	D4	Total	G. Total	10	X10
1	fpeht	798568	GHB	200	250	250	300	1000	1999	40	20
				199	250	250	300	999			
2	patns	569781	QRT	198	252	230	302	982	1984	35	15
				178	261	259	304	1002			

Résultats 3D

Les résultats doivent contenir nom, prénom, club, numéro d'affiliation de l'archer et les résultats de chaque parcours séparé + total.

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant du total des scores.

Exemple Compound Homme

Nom / Prénom	Club	Nr Ligue	P1	P2	Total
Vanpieperzeel F.	DDD	354015	315	302	617
Devrizer G.	FFF	369029	308	302	610

En cas d'égalité :

- l'athlète avec le plus grand nombre de 11 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 10 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 8 passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité.

Résultats FIELD

Les résultats doivent contenir nom, prénom, club et numéro d'affiliation de l'archer et les résultats de chaque parcours séparé + total + nombre de 6 et de 5.

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant du total des scores.

Exemple résultat FIELD

Catégorie 1								
	Nom / Prénom	Nr Ligue	Club	P1	P2	Total	5	6
1	fpeht	798568	GHB	310	320	630	10	5
2	patns	569781	QRT	324	305	629	11	4

En cas d'égalité :

- l'athlète avec le plus grand nombre de 5 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 6 passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité.

Fumer, quelles règles appliquer ?

L'interdiction de fumer dans les enceintes publiques ou privées recevant des sportifs.

En effet, ces établissements, par leur vocation même, se doivent d'être des lieux d'exemplarité, de prévention et d'éducation à la santé. Sont concernés tous les sports et sports de loisir reconnus et/ou subsidiés par une Communauté française

Signalisation obligatoire aux entrées des bâtiments recevant des sportifs, une signalisation du principe de l'interdiction doit être apposée aux entrées des bâtiments ainsi qu'à l'intérieur dans des endroits visibles et de manière apparente.



Des amendes

En cas de non-respect de l'interdiction des lourdes amendes sont prévues par la loi belge :

- pour le contrevenant
- pour le responsable (association) de l'établissement en infraction

La LFBTA est reconnue par la communauté française, par conséquent il n'est pas admis de fumer dans une structure affiliée à la LFBTA.

Cela concerne les espaces couverts (tir en salle) et non couverts (tir en plein air)

Cela est valable pour tous les endroits où un archer doit pouvoir accéder durant son activité sportive.

Bureau, secrétariat, zone de tir, zone d'attente, buvette, etc. ...

Pour fumer le fumeur doit se rendre en dehors de l'infrastructure sportive.

Aucun emplacement ne peut être aménagé dans l'établissement sportif pour les fumeurs.

La World Archery, fédération internationale de tir à l'arc a réglementé sévèrement l'interdiction.

Dans les compétitions internationales toutes les personnes accréditées s'abstiendront de fumer sur le terrain et autres zones désignées. Une infraction à ce règlement résulterait à la perte de l'accréditation sur décision du Président ou de son/sa représentant(e) et en son absence sur décision de la plus haute autorité présente lors de l'épreuve. Selon les circonstances, le cas peut être porté devant le Conseil de Discipline et d'Éthique pour qu'une action soit entreprise.

LA LFBTA ENCOURAGE FORTEMENT A CE QUE LES FUMEURS ARRÊTENT DE FUMER.

[Menu](#)

Alcool et le tir à l'arc

L'alcool n'est pas l'ami du tir à l'arc. Ses effets sur les muscles et la coordination des mouvements, ... sont largement négatifs.

Les effets négatifs de l'alcool

L'alcool employé pour lutter contre le stress en agissant de façon indirecte sur celui-ci en inhibant les capacités de réflexion. En aucun cas, l'alcool ne peut remplacer une préparation mentale ni même être un stimulant à la performance sportive.

L'alcool ne peut servir à l'exercice musculaire. Il n'est pas un carburant du muscle.

L'alcool accélère la déshydratation en modifiant nos capacités de régulation de la transpiration. Il aurait plus tendance à « couper les bras ».

L'alcool allonge les temps de réaction visuels et auditifs, modifiant la bonne coordination visuomotrice0 provoquant une mauvaise coordination, et limitant la rentabilité du geste technique.

L'alcool modifie les capacités de jugement et augmente l'agressivité. Il nuit donc à la technique de l'archer.

L'alcool pénalise l'archer en augmentant le mauvais travail musculaire et en diminuant les capacités de récupération.

L'alcool peut provoquer une dépendance, conduisant à une désocialisation du sportif.

L'ALCOOL OU TIRER A L'ARC IL FAUT CHOISIR !

Que dit le règlement de la Fédération Internationale (World Archery) ?

L'alcool est considéré comme une substance dopante. Il n'est pas permis de consommer de l'alcool avant et pendant une compétition.

Si un Athlète fait l'objet d'un contrôle d'alcoolémie montrant un résultat d'analyse anormal avant la fin de la compétition, il sera disqualifié de la compétition et le cas sera transmis à l'Administrateur antidopage pour la gestion des résultats.

Le contrôle d'alcoolémie s'effectue par analyse de l'air expiré.

La sélection pour les contrôles à l'alcoomètre s'effectue de manière aléatoire à la fin des épreuves de tirs tirées le même jour. Les Athlètes retenus pour des prélèvements d'urine feront également l'objet d'un contrôle d'alcoolémie.

Des contrôles supplémentaires peuvent être effectués à tout moment durant la compétition à la discrétion de l'agent de contrôle antidopage.

Si la valeur obtenue pour l'air expiré est supérieure à l'équivalent d'une concentration d'alcool dans le sang de 0.1 pour mille (parties par millier), un second test d'air expiré est conduit 10 minutes plus tard au moyen d'un alcoomètre différent. Si la valeur fournie par ce test excède encore la concentration de 0.1 pour mille (parties par millier), un résultat d'analyse anormal sera déclaré.

Que dit le CA de la LFBTA ?

En effet, les lieux de compétition par leurs vocations même, se doivent d'être des lieux d'exemplarité, de prévention et d'éducation à la santé.

La consommation d'alcool d'un archer devant d'autres archers dans la zone de compétition est inacceptable compte tenu que l'alcool est un produit dopant.

Il est inacceptable de vendre des boissons alcoolisées dans la zone de compétition.

L'image que donne un archer consommant de l'alcool sans retenue sur le lieu de compétition, n'est pas difficile à imaginer, le signal est sans équivalent, puisque l'archer à côté en consomme, pourquoi ne pas en consommer aussi ?

La zone de compétition c'est quoi ?

En plein air la zone de compétition c'est le lieu où l'archer doit accéder pour tirer ses flèches et l'endroit où il doit attendre son tour pour tirer. Cela se matérialise par le terrain entre les cibles et la zone d'attente. Les abords autour du terrain ne sont pas compris dans la zone de compétition.

En FIELD et 3D, cela se matérialise par le parcours par lequel l'archer doit passer pour tirer ses flèches.

En salle la zone de compétition c'est le lieu où l'archer doit accéder pour tirer ses flèches et l'endroit où il doit attendre son tour pour tirer. Cela se matérialise par la salle de tir entre les cibles et la zone matériel et d'attente.

Est-il interdit de boire de l'alcool ?

Le règlement WA et l'agence anti-dopage disent qu'il est interdit de boire de l'alcool avant et pendant la compétition, l'alcool étant un produit dopant.

Après la compétition à chacun de savoir ce que l'effet de l'alcool produit comme conséquence.

**LE CA DE LA LFBTA N'ACCEPTÉ PAS QU'UN ARCHER BOIT DE L'ACCOOL AVANT ET
PENDANT LA COMPÉTITION.**

L'ACCOOL EST UN PRODUIT DOPANT !

[Menu](#)

Le Pôle Jeune

Chaque année la LFBTA met en place une structure de détection pour jeunes talents. Pour avoir accès à cette détection, il faut en faire la demande au DT.

Démarches à réaliser :

Communiquer le nom / prénom, adresse, s'il y a l'adresse E-mail, téléphone et mentionner que vous souhaitez recevoir le document de demande au Pôle Jeune.

Remplir le document de présentation et le renvoyer au responsable du Pôle Jeune.

Responsable à contacter :

Valérie Vanavermaet

E-Mail: valerie.vanavermaet@lfbta.be

Critère d'accès :

- Etre licencié à la LFBTA (membre à la ligue)
- Etre junior, cadet, benjamin l'année prochaine
- Vouloir pratiquer la compétition en plein air.
- Posséder un matériel suffisamment performant pour la compétition en plein air
- Vouloir suivre les stages Pôle Jeune.

Types de stages proposés :

Stages généraux (stages d'un jour en week-end)

Au programme : Tir en salle, exercices d'échauffements, réglages matériels, exercices de tir, conseils sur la technique de tir, cours sur la planification de l'entraînement, etc. ...

Stages longues distances en salle

Auront lieu dans une structure dans laquelle il est possible de tirer dans un abri présentant la possibilité de tirs aux longues distances.

Au programme : Préparation aux longues distances, exercices d'échauffements, réglages matériel, exercices de tir, évaluation, perfectionnements, etc. ...

Stages en plein air

Au programme : Tir en plein air, réglage matériel, évaluation, débats et questions avec des tireurs de haut niveau, exercices d'échauffement, progresser aux longues distances.

Lieux et déplacements

La plupart des stages ont lieu dans les clubs.

Il revient à chacun d'organiser son déplacement pour se rendre sur le lieu du stage. Un accueil peut être organisé à la gare la plus proche (Modalités jointes à la convocation de stage)

Encadrement

L'équipe d'encadrement est composée d'entraîneurs moniteurs diplômés Brevetés ADEPS et possèdent tous une expérience de l'entraînement et du suivi en compétition de haut niveau.

Participation / coût

Tous ces stages ne sont pas totalement gratuits, la LFBTA peut pour certains stages de week-end ou à l'étranger demander une participation. Un courrier sera à chaque fois envoyé pour vous prévenir du coût et les modalités du stage. Pour les stages d'un jour et quand cela est possible, nous demandons aux stagiaires de prendre leur déjeuner.

Document à remplir

Doit contenir :

- Votre adresse, n° téléphone, adresse mail, ou autre moyen de communication.
- Votre âge, le club, la catégorie d'arc, etc. ...
- Vos motivations
- L'assiduité à l'entraînement
- Les performances réalisées
- Les engagements liés à l'avenir.

Demandez le document préétabli au DT.

Procédure et acceptation

Une fois le document parvenu au responsable il vous invitera à participer à un premier stage.

Une entrevue sera organisée pour expliquer ce que cela implique.

Une évaluation sera réalisée par la commission du sport, ensuite un avis sera rendu au conseil d'administration pour acceptation.

Statut FWB

Dans un premier temps vous êtes repris dans la structure de détection des jeunes talents.

Pour être repris comme élite fédérale vous devez montrer la capacité de faire des résultats équivalents aux critères de sélection.

Pour être repris comme aspirant, il convient de réaliser un podium dans un championnat de Belgique et avoir entre 13 et 22 ans.

ESA			CB	European Youth Cup	Résultats Points de sélection nationaux pour les CE ou CM
	Olympique tir sur cible	Cadet(te)	3	16	
		junior	3	16	
	Non Olympique Compound tir sur cible	Cadet(te)	3	8	
junior		3	8		

Pour être repris comme espoir sportif international, il convient avoir fait un résultat significatif dans une compétition international et avoir moins entre 15 et 22 ans.

ESI			CM	CE	Grand Prix	World Cup	European Youth Cup	JOJ
	Olympique tir sur cible	Cadet(te)	32	16	16		8	Sélection
		junior	32	16		32	8	
		Senior	32	16	16	32		
	Non Olympique Compound tir sur cible	Cadet(te)	8	4		16	4	
		junior	8	4		16	4	
Senior		16	8	4	16			

Pour être repris comme sportif de haut niveau, il convient avoir fait des résultats significatifs dans des compétitions de haut niveau et avoir au moins 17 ans.

SHN		CM	CE	Grand Prix	World Cup	JO	World Games	JE	Finale WC	Ranking
	Olympique tir sur cible	32	16	16	2 X 32	Sélection		Sélection	Sélection	32
	Non Olympique Compound tir sur cible	8	4	3	2 X 8		Sélection		Sélection	16
	Non Olympique tir en campagne	4	3				Sélection			
Non Olympique 3 D	3	2								

La reconduite au Pôle Jeune

La reconduite est évaluée chaque année sur le respect des engagements et des performances réalisés dans des compétitions en plein air. La participation aux championnats de Ligue jeune, de Belgique jeune, en salle ou en plein air est obligatoire.

La participation en compétition est évaluée en fonction du type de compétitions réalisées durant la saison en plein air.

La participation à des compétitions permet d'obtenir des points quota (voir tableau ci-dessous).

Un minimum de 25 points quota est exigé pour pouvoir postuler pour une reconduite.

Les compétitions abandonnées durant une demie ou d'une journée ne seront pas prises en compte.

L'évaluation de la progression se fait par rapport aux performances réalisées dans les compétitions de type A.

Type	Désignation des compétitions en plein air	Points quota
B	25 m 72 flèches.	0,5
B	Championnat 25 m avec finales.	1
B	50/30 m 72 flèches.	1
A	70 m / 60 m recurves 72 flèches	3
A	50 m compound 72 flèches	3
B	Épreuve 1440 (WA) (Type A pour 70 m / 60 m / 50 m)	4
B	Double épreuve 1440 (WA) (Type A pour 70 m / 60 m / 50 m)	8
A	Double 70 m / 60 m recurves 144 flèches	6
A	Double 50 m compound 144 flèches	6
A	Compétitions avec finales, BAOC, championnats 70/60/50 m.	6
A	Quadruple 70 m / 60 m recurves (2 X 144 flèches)	12
A	Quadruple 50 m compound (2 X 144 flèches)	12

Il convient d'envoyer avant le 1er novembre de chaque année le tableau des scores au DT pour pouvoir postuler pour une reconduite. Les athlètes qui n'ont pas envoyé le tableau avec les scores risquent de ne pas être repris dans l'évaluation et mettant ainsi fin à la participation aux activités du Pôle Jeune.

La participation aux compétitions de sélection pour les championnats d'Europe et du Monde jeune est obligatoire. Cela implique de faire le nombre de compétition demandé dans une période indiquée dans les critères de sélection.

[Menu](#)

Adhésion à l'équipe élite senior

L'adhésion à l'équipe élite a pour objet de donner accès à des sélections en équipe nationale afin de participer à des compétitions internationales de la World Archery (WA) et à des entraînements (stages) LFBTA.

Les candidatures peuvent être introduites via deux contextes :

- ⇒ Nouvelle ou première candidature.
- ⇒ Reconduite d'une candidature.

Tous changements des données indiquées dans le dossier en cours d'une adhésion en cours doivent être signalés au directeur technique (DT).

A. NOUVELLE OU PREMIÈRE CANDIDATURE

Les éventuels postulants peuvent poser leur candidature auprès de la direction technique.

Les sportifs concernés :

Les archers dans les disciplines tir sur cible (WA^{*1}), tir en campagne (FIELD WA^{*2}) et tir 3D qui sur les terrains belges peuvent démontrer un niveau significatif et une progression notoire au cours des trois dernières années, peuvent proposer leur candidature.

Démarche à réaliser :

- Le document de candidature s'obtient en communiquant avec le directeur technique par Courriel en mentionnant le souhait de vouloir postuler en tant qu'élite LFBTA.
- Un courrier sera répondu avec le dossier de candidature à remplir.
- Une fois complété il convient de le renvoyer au DT.
- Après une première proposition, le DT peut demander des informations supplémentaires si le dossier ne lui semble pas suffisamment pertinent.
- Une fois complet le dossier de candidature sera envoyé à la commission du sport LFBTA pour évaluation.

Courriel : valerie.vanavermaet@fbta.be

Lien coordonné du directeur technique

• SPÉCIFICITÉS TIR SUR CIBLE

En matière de progression peut être pris en considération :

- Les scores tir sur cible (^{*1}) réalisés dans des compétitions officielles.
- Le classement BAOC.
- L'évolution des performances personnelles (records) lors des 3 dernières années.
- Les places dans les championnats de Belgique 70m arc classique ou 50m arc à poulies et Barebow.
- Les minimas réalisés ou dépassés lors de la dernière saison.

Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas
RH	4 X 310	CH	4 X 343	BH	4 X 306 (*)
RD	4 X 305	CD	4 X 335	BD	4 X 296 (*)

* Score provisoire et à revoir après l'expertise amenée par les membres de la commission du sport l'information sera supprimée une fois le niveau connu).

^{*1} On comprend par tir sur cible les compétitions officielles 70m recurve, 50m compound ou 50m Barebow organisé selon le règlement de la World Archery (WA) et sur le calendrier de ce dernier.

• **SPÉCIFICITÉS TIR EN CAMPAGNE (FIELD)**

En matière de progression peut être pris en considération :

- Les scores tir en campagne (*2) 24 cibles dans les compétitions officielles.
- Le classement des 5 nations de la dernière saison.
- L'évolution des performances personnelles lors des 3 dernières années.
- Les minimas réalisés ou dépassés lors de la dernière saison, voir tableau.
- Performances réalisées sur 24 cibles (12 distances connues + 12 inconnues).

Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas
RH	3 x 333	CH	3 X 385	BH	3 X 315
RD	3 x 300	CD	3 X 365	BD	3 X 267

R= arc classique (recurve) – C= arc à poulies (compound) – B arc nu (Barebow) – H= homme – D= dame.
Matériel selon le règlement de la World Archery.

• **SPÉCIFICITÉS TIR 3D**

En matière de progression peut être pris en considération :

- Les scores dans les compétitions tir 3D officiel organiser selon le règlement WA (24 cibles) ou au championnat de Belgique (20 cibles).
- Le classement dans le championnat de Belgique de la dernière saison.
- L'évolution des performances personnelles lors des 3 dernières années.
- Les minimas réalisés lors de la dernière saison, voir tableau.

Uniquement les scores réalisés en Belgique

20 CIBLES

Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas
CH	2 X 375	BH	2 X 300	TH	2 X 282	LH	2 X 270
CD	2 X 345	BD	2 X 290	TD	2 X 235	LD	2 X 212

24 CIBLES

Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas	Catégorie	Minimas
CH	2 X 450	BH	2 X 360	TH	2 X 338	LH	2 X 324
CD	2 X 414	BD	3 X 348	TD	2 X 282	LD	2 X 254

C= arc à poulies (compound) – B arc nu (Barebow) – T= arc Traditionnel (Traditionelbow) – L= arc droit (Longbow)
(H= homme – D= dame. Matériel selon le règlement de la World Archery.

B. Procédure de reconduite pour toutes les disciplines

À la fin de la saison, les archers repris sur la liste élite LFBTA sont amenés chaque année à envoyer avant le 1er novembre leurs performances (scores) de la dernière saison en plein air au directeur technique.

Mail : valerie.vanavermaet@lfbta.be ou avoir signaler le lien du document en ligne.

Un accusé de réception sera répondu par le DT.

Le document à remplir sera envoyé par mail et est téléchargeable sur le drop box :

XX

La reconduite est évaluée chaque année sur la base des performances réalisées dans les compétitions officielles.

*2 On comprend par tir en campagne les compétitions officielles 24 cibles organisées selon le règlement de la WA avec 12 cibles dont les distances ne sont pas connues (distances inconnues) et 12 cibles dont les distances sont connues (distances connues) par les archers.

Un minimum de 5 compétitions de type indiqué ci-dessus est souhaité pour une reconduite possible. Si les calendriers ne proposent pas suffisamment de compétition, la commission évaluera la situation et baissera ces exigences.

Une fois reçues, les performances seront examinées par la commission du sport de la LFBTA et rendra un avis, sous trois formes :

- Carton vert : reconduit pour un an.
- Carton orange : reconduit pour un an mais avertissement. Certaines conditions peuvent être demandées pour une reconduite possible l'année suivante. En principe un carton orange fera suite à un carton rouge si les conditions n'ont pas été atteintes.
- Carton rouge : dans ce cas l'athlète sera retiré de la liste élite LFBTA.

L'athlète peut introduire un nouveau dossier de demande d'adhésion après avoir reçu un carton rouge, néanmoins pour être repris, il faudra qu'il montre une progression significative.

Concernant les compétitions, qui se déroulent sur des parcours, la commission évaluera le niveau de difficulté, s'il advient que les scores aient été faits sur des compétitions dites plus faciles ou pas règlementaires, elle en tiendra compte.

Les minimas demandés pour une première candidature doivent être dépassés pour rendre une reconduite possible. La progression ou le niveau doivent amener l'athlète à terme à réaliser les points de sélections repris dans les critères de sélection nationaux RBA.

L'évaluation se fait toujours sur la base du dossier de demande, ainsi que sur le document d'évaluation des performances. C'est ainsi, si l'athlète change de catégorie d'arc ou change de discipline, il convient qu'il introduit un nouveau dossier de demande et montre des performances significatives réalisées dans la nouvelle catégorie proposée.

[Menu](#)

L'esprit sportif

L'intérêt de ce texte est d'abord de souligner la définition des principes fondamentaux qui doivent guider les acteurs du monde sportif, dans la mesure où ils sont impliqués dans la défense de l'esprit sportif, des valeurs du sport et de son éthique. De plus, il est toujours utile de s'inspirer d'un certain modèle.

Les cadres sportifs, les administrateurs, les arbitres, les parents, les éducateurs, les entraîneurs, les archers, tous les participants sont invités à faire preuve d'esprit sportif en mettant en pratique les quelques articles recommandés. Chacun doit faire sa part pour promouvoir une pratique sportive plus humaine, sociale et formatrice afin pérenniser une ambiance conviviale que la majorité apprécie.

Article I

Faire preuve d'esprit sportif, c'est avoir un comportement partageur, c'est être exemplaire pour faire vivre et vivre des expériences sportives qui incitent à continuer une carrière sportive, c'est en quelque sorte accorder toute son importance au plaisir de tirer à l'arc.

Article II

Faire preuve d'esprit sportif, c'est favoriser la cohésion sociale et le « bien vivre » ensemble.

Article III

Faire preuve d'esprit sportif, c'est de s'intéresser autant aux plus doués, qu'à ceux qui le sont moins, c'est de féliciter le succès en compétition, la progression personnelle et l'acquisition d'un savoir-faire.

Article IV

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

Article V

Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter les officielles. La présence d'officiels ou d'arbitres s'avère essentielle à la tenue de toute compétition. L'officiel a un rôle difficile à jouer, il mérite entièrement le respect de tous.

Article VI

Faire preuve d'esprit sportif, c'est être respectueux de la pratique du tir, des règles, de soi-même, des autres et des structures sportives, c'est être honnête, intègre et loyal, être solidaire, altruiste, fraternel et tolérant.

Article VII

Faire preuve d'esprit sportif, c'est reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

Article VIII

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

Article IX

Faire preuve d'esprit sportif, c'est savoir reconnaître les bons coups, les bonnes performances de l'adversaire.

Article X

Faire preuve d'esprit sportif, c'est vouloir se mesurer à son opposant dans l'équité. C'est compter sur son seul talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

Article XI

Faire preuve d'esprit sportif, c'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par la tricherie.

Article XII

Faire preuve d'esprit sportif, pour l'officiel, c'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

Article XIII

Faire preuve d'esprit sportif, c'est garder sa dignité en toutes circonstances ; c'est démontrer que l'on a la maîtrise de soi. C'est refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus.

Article XIV

Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter le code du dopage sur l'usage des substances interdites dans la pratique sportive (drogue et alcool).

Vivre un sport dans le respect des règles et des autres

L'activité sportive implique l'élaboration de règlements sportifs qui définissent les conditions de tir et de réalisation de performance.

La pérennité de l'activité sportive et l'intérêt que les pratiquants y portent reposent sur l'égalité des chances et l'équité entre les participants, cela nécessite que l'ensemble de ces lois, de ces règlements soient appliqués et respectés.

Le respect des règles est une valeur fondamentale, sans quoi la pratique du sport serait impossible.

Les règles doivent être admises et appliquées en toutes circonstances avec loyauté et fair-play, ce qui suppose notamment de ne pas essayer de la contourner ou d'en tirer un profit indu.

Tous les acteurs dans le sport doivent connaître les règles, c'est la condition indispensable pour pouvoir s'y conformer.

Respecter tous les acteurs de la compétition

La compétition est synonyme d'opposition et de combativité. Mais une telle confrontation est source de plaisir, d'échange d'épanouissement lorsqu'elle se déroule dans la courtoisie, le respect mutuel et sans agressivité.

Adversaires et partenaires, éducateurs ou dirigeants, arbitres et officiels, organisateurs, responsables des installations remplissent tous une fonction indispensable au bon déroulement de la compétition. Leur action doit être également respectée. Celle-ci ne doit jamais être dévalorisée mais plutôt être mise en valeur au moyen d'actions appropriées.

Chaque acteur du sport doit veiller à adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux. Chaque acteur doit alors s'interdire de formuler des critiques, injures ou moqueries à l'égard d'un autre acteur de la compétition. Il doit avoir conscience des conséquences néfastes qu'une attitude irrespectueuse, sur ou en dehors des terrains, peut avoir à son égard et à l'encontre des autres acteurs, de la compétition et de la discipline.

L'apprentissage

Les initiateurs, éducateurs, entraîneurs et les dirigeants ont un rôle essentiel à jouer pour le déroulement serein des manifestations sportives. Ils doivent adopter une attitude exemplaire et véhiculer des messages dignes et respectueux afin d'inspirer positivement le comportement des autres acteurs, en premier lieu les sportifs.

Les dirigeants d'associations ont un rôle majeur à jouer auprès de tous leurs membres, surtout des plus jeunes, dans l'apprentissage, l'explication et la nécessité de respecter les règles, dans un souci aussi bien fonctionnel que pédagogique. Cet enseignement qui doit mettre en valeur la raison d'être des règles peut opportunément être accompli lors des entraînements, de façon ludique et pragmatique.

L'enseignement des règles ne doit pas cependant se limiter à une présentation générale des principes du sport lors de l'initiation à la pratique sportive ; il doit être une préoccupation constante des dirigeants et pratiquants, tout au long de l'exercice de cette pratique et devrait justifier l'instauration de sessions régulières de sensibilisation au respect des règles.

L'image de soi sur les autres

Les champions doivent avoir conscience de l'impact de leur image, de leurs gestes ou paroles auprès des individus et en particulier des plus jeunes.

Avant de respecter les autres et afin d'y parvenir, il faut se respecter soi-même.

Cette notion pourrait être définie par le fait de rechercher la confiance en soi, en ses capacités, d'être fidèle à ses convictions, de conserver sa liberté de choix et de pensée sans nuire pour autant à celle des autres et, enfin, de protéger son esprit.

[Menu](#)

Sélection des championnats en salle

CHAMPIONNAT DE LIGUE

○ Sélection

La participation est offerte à tous les archers inscrits à la LFBTA à condition que ceux-ci aient participé à cinq compétitions au sein de la Ligue Francophone ou d'envergure nationale Belge durant la période de sélection.

○ Période de sélection

Les cinq compétitions doivent être réalisées durant la période qui commence le samedi (inclus) du deuxième week-end du mois de janvier et prend fin le dimanche (inclus) du premier week-end l'année d'après.

○ Les scores retenus

- Tous les résultats réalisés dans les tirs 18m (60 flèches) sur blason officiel en salle de type Ligue et Provinces organisés en LFBTA ainsi que les compétitions Nationales sans finales et BAIC dans les deux ligues Belge.

Attention : l'enregistrement des points réalisés dans une compétition nationale en BSV n'est pas automatique, l'archer doit envoyer une copie de ses feuilles de marque au secrétariat info@lfbta.be (Provisoire)

- Les résultats obtenus dans des autres compétitions que ceux indiqués ci-dessus ne sont pas retenus.
- Pour que les résultats soient acceptés la compétition doit être ouverte à toutes les catégories reprises dans les tableaux des catégories officielles ci-dessus.
- La compétition doit avoir été dirigée par au moins un arbitre repris sur la liste des arbitres LFBTA.
- L'archer doit avoir participé dans les conditions du présent règlement sur les questions des catégories d'arcs, des blasons, du temps de tir, des feuilles de marques, d'établissement des scores et du passeport de tir.
- Les distances de tirs et le nombre de flèches (2 x 30 flèches) doivent être respectés comme les règles de la WA.

○ Enregistrement des résultats

Après chaque tir L, N ou P les résultats seront encodés et une moyenne des cinq meilleurs tirs sera retenue.

Le classement des cinq meilleurs tirs est communiqué REGULIEREMENT via le site.

<http://www.lfbta.be/>

Ce classement est provisoire et cela ne signifie pas que seuls les archers bien classés au sein de celui-ci participeront au championnat. La limite d'archers repris dans le championnat de Ligue dépend de la capacité d'accueillir un certain nombre d'archers, nombre de cibles et de la salle choisie.

○ S'inscrire au championnat de Ligue

Chaque archer doit s'inscrire avant la date limite à savoir : le 15 janvier.

Inscription auprès de la secrétaire générale (En attente)

Une copie de son inscription au secrétaire administratif :

Nicolay Thierry. Tel : 071 56 22 80 e-mail : info@lfbta.be

○ Déroulement du Championnat de Ligue

Lors du Championnat de Ligue il y a :

- Une épreuve de qualification qui consiste à tirer 30 flèches.
- Plusieurs épreuve éliminatoires / finales qui consiste à tirer maximum 5 volées de 3 flèches par épreuve (voir règlement WA).

○ Mode de classement le jour du championnat de ligue en vue des éliminatoires

Après l'épreuve de qualification les archers sont placés par deux pour réaliser des matchs en tenant compte du tableau des duels préétablie dans le règlement de la WA :

a. L'organisateur prendra la moyenne des cinq meilleurs tirs que chaque archer a réalisés lors des compétitions de type N, L ou P divisé par 10.

Par une addition des points obtenus dans les 5 meilleurs tirs soit 300 flèches (3000 points) ensuite divisés par 10 pour obtenir une moyenne sur 300 points.

En cas d'égalité de points, les départages calculés en fonction du nombre de 10 et de 9 réalisés sur le tir de qualification préalable.

b. L'organisateur prendra ensuite le résultat obtenu durant les qualifications le jour du championnat de Ligue.

En additionnant la moyenne (a) et le résultat (b) l'organisateur établira un classement sur le total obtenu de chaque archer.

Si la décimale est inférieure à 0,5 = point inférieur (ex : 282,3 = 282).

Si la décimale est égale ou supérieure à 0,5 = point supérieur (Ex : 282,6 = 283)

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE EN SALLE.

Le championnat de Belgique Indoor sera organisé sur deux jours

Le championnat de Belgique indoor « adultes » est un championnat à inscription ouverte (« open »).

Le championnat de Belgique indoor « jeunes » et « handisport » est un championnat à inscription ouverte (« open »).

Le championnat de Belgique indoor « jeunes » aura lieu à une autre date que le championnat de Belgique « adultes ». Cette date sera approuvée par la RBA à la suite d'une demande d'organisation. Afin de pouvoir y participer, les archers doivent remplir les conditions 1 ou 2 et 3.

Condition 1 : l'archer a la nationalité belge et est affilié à la LFBTA.

Condition 2 : l'archer n'a pas la nationalité belge, mais est inscrit depuis au moins un an auprès de la LFBTA à la date du championnat.

Condition 3 : avoir l'âge requis pour participer dans une catégorie indiquée dans le règlement.

[Menu](#)

CIRCUIT DES TIRS 25M

Tous les archers qui participent à des compétitions 25m pourront se classer au niveau Ligue.

Pour se classer les archers doivent participer à cinq manches du circuit.

Chaque compétition de types 25m en plein air organisés par les clubs LFBTA font désormais partie de ce circuit.

Comment ça marche ?

Les archers seront classés dans des catégories individuelles.

Deux types de classements seront réalisés :

Classement 1

Dans le CLASSEMENT 1 ; les archers seront classés en fonction du genre et de la classe d'arc, sauf les Arcs Nus qui seront mixtes.

- Recurve Homme
- Recurve Dame
- Compound Homme
- Compound Dame
- Arc Nu mixte (NR + NL)

Classement 2

Dans le CLASSEMENT 2 ; les archers seront classés en fonction des catégories d'âges indiqués dans le tableau ci-dessous

Catégories circuit des tirs 25m								Blasons
RU13W	RU13M	RU15W	RU15M	CU13W	CU13M	CU15W	CU15M	80 cm 10-1
RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	60cm 10-1
RW	RM	R50W	R50M	CW	CM	C50W	C50M	où
R60W	R60M	RWO	RMO	C60W	C60M	CWO	CMO	60cm 10-6
MRM				MCM	VMI			80 cm 10-1
BU13W	BU13M	BU15W	BU15M					80 cm 10-1
BU18W	BU18M	BU21W	BU21M					60cm 10-1
BW	BM	B50W	B50M					
B60W	B60M							
LMJ	LMS	LM50						80 cm 10-1

Que doit faire l'archer ?

Pour se classer l'archer doit simplement participer à cinq (5) compétitions 25m en plein air.

L'archer vérifie que les points ont bien été enregistrés et il informe le responsable qui enregistre les scores si ceux-ci ne sont pas justes.

Que fait la Ligue ?

Elle enregistre les scores et elle fait :

- 1) Un classement en fonction des catégories indiquées dans le **Classement 1**.
- 2) Un deuxième classement en fonction des catégories indiquées dans le tableau des catégories d'âges.

Les cinq (5) meilleurs scores de chaque archer seront cumulés. Les archers seront classés par ordres décroissants des totaux des points.

La ligue communique régulièrement aux clubs les résultats par Courriel et fait paraître ceux-ci sur le site de la LFBTA.

En cas d'égalité dans le classement final du circuit

En cas où deux ou plusieurs archers totalisent les mêmes points, la LFBTA départagera les archers en tenant compte (dans l'ordre de la liste ci-dessous) :

- 4) L'archer qui a réalisé le plus haut score dans une des compétitions passe devant.
- 5) Si l'égalité persiste, l'archer qui a réalisé le plus haut score passe devant.
- 6) Si l'égalité persiste encore, l'archer qui a réalisé le plus haut score passe devant.

Ainsi de suite jusqu'à départage des candidats.

Exemple

	1er score	2ème score	3ème score	4ème score	5ème score	Total
1	670	669	668	665	664	3336
2	670	669	667	666	664	3336
3	670	668	668	666	664	3336
4	667	665	664	663	662	3321

Si les archers ont réalisé les mêmes cinq (5) scores seront déclarés ex aequo.

S'il y a ex-aequo entre deux (2) archers, la place suivante ne sera pas attribuée, si trois (3) archers sont ex-aequo, les deux places suivantes ne seront pas attribuées, etc. ...

Récompenses

Le CA de la LFBTA s'occupe pour remettre les récompenses. La date et le lieu sera communiquée aux clubs après décision du CA.

- Classement 1
Trois prix seront remis aux catégories ci-dessous
 - Recurve Homme
 - Recurve Dame
 - Compound Homme
 - Compound Dame
 - Barebow Homme
 - Barebow Dame

- Classement 2
Un prix sera remis au premier de chaque catégorie d'âges

Que doit faire le club organisateur ?

Le club doit élaborer un classement sur la base du format ci-dessous. Toutes les colonnes du tableau exemple doivent être remplies.

Titre catégorie (Tableau exemple)

	Nom / prénom	Nr ligue	Club	Catégorie	Scores			Total	
					Série 1	Série 2	Total	10	X (10)
1									
2									
3									

Chaque archer doit être classé dans la catégorie telle qu'indiquée dans le guide compétition des tirs 25 m.

Les archers devront être classés par ordre décroissant des points.

Le résultat doit être envoyé chez la secrétaire générale info@lfbta.be (provisoire) dans les sept (7) jours après le dernier jour de la compétition. Après ce délai le résultat sera considéré comme tardif et un rappel sera envoyé au club organisateur.

Si l'organisateur ne rédige pas de résultat, ce manquement sera examiné par le CA. S'il paraît que ce manquement est volontaire, l'organisateur court le risque que sa compétition ne soit plus reprise dans le calendrier officiel l'année suivante.

Règlement

Seul seront enregistrés les scores réalisés par les archers affiliés à la LFBTA.

Dans le cas où un archer participe plusieurs fois à la même compétition dans la même catégorie, seule la première participation sera retenue, pour autant que l'archer a participé sous son club LFBTA, aucun score sera enregistré pour la deuxième, troisième, etc. ... participation.

L'organisateur doit classer les archers qui participent pour une deuxième fois sous la catégorie deuxième participation (voir Guide Compétition)

Sont uniquement retenus les résultats réalisés dans les compétitions organisées en LFBTA et qui ont été indiqués dans son calendrier.

Sont uniquement retenus les scores réalisés dans les catégories indiquées dans le présent règlement.